

# Rapport annuel sur l'arbre résilient

développer la filière arbres et arbustes  
labellisés « Végétal local »  
et dynamiser la récolte des graines





## **Rapport annuel de l'Afac-Agroforesteries**

L'arbre résilient : développer la filière arbres et arbustes labellisés  
« Végétal local » et dynamiser la récolte des graines  
Année 2016

en partenariat avec la Fondation Yves Rocher – Institut de France

**13 septembre 2017**

Rédigé par Paule Pointereau

# SOMMAIRE

## **I – Soutenir la récolte de graines labellisées « Végétal local » ..... 7**

1-La question de l'origine génétique locale .....	8
2-La création du label « Végétal local » .....	8
3-La filière d'arbres et d'arbustes labellisés « Végétal local » .....	10
4 -La récolte, premier pilier de la filière «Végétal local » .....	11
5-Une prise de conscience collective .....	11
6-La Fondation Yves Rocher stimule la filière amont et aval .....	13
a-L'aval – Stimuler l'achat des plants « Végétal local »	
b-L'amont - aider la récolte dans toutes les régions d'origine !	

## **II - Bilan de la récolte en France la tournée des récolteurs... 17 2016**

Portrait n°1 - Atelier Agriculture Avesnois Thiérache .....	19
Portrait n°2 - AFAHC Occitanie .....	21
Portrait n°3 - CFPPA Angers le Fresne .....	23
Portrait n°4 - France Nature Environnement Franche-Comté .....	25
Portrait n°5 - Graine de Bocage .....	27
Portrait n°6 - Haies Vives d'Alsace .....	29
Portrait n°7 - Les Planteurs Volontaires .....	31
Portrait n°8 - Mission Bocage .....	33
Portrait n°9 - Mission Haies Auvergne .....	35
Portrait n°10 - Prom'Haies en Nouvelle-Aquitaine .....	37

## **III – Vers un réseau de récolteurs identifiés, formés et ..... 39 structurés à l'échelle nationale**

1-Recenser les récolteurs .....	41
2-Former à la récolte .....	41
a-Installation et ressources humaines	
b-Codification des lots	
c-Assurer l'approvisionnement régulier de la ressource en graine	
d-Calculer le prix de revient de la graine	
e-Relations avec le client	
f-Questions liées au label et à sa réglementation	
g-Conseils pratiques pour la récolte et la préparation des graines	

3-Animer et coordonner un réseau national .....	52
a-Le forum national arbres et territoires	
b-Créer une fédération des récolteurs de France	
c-Mettre en place des outils communs pour les récolteurs	

## **IV – Actualiser le guide technique de récolte et de mise en- 57 culture**

1-Première édition du guide de récolte de graines « Végétal local » .....	59
2-Présentation des fiches espèces .....	59
a-Etape 1 - Reconnaître l'espèce à récolter	
b-Etape 2 - Ramassage des fruits	
c-Etape 3 - Préparation des graines	
d-Etape 4 - Faire germer les graines	
3-Un guide à compléter .....	59
4-Questionnaire aux récolteurs .....	64
a-AXE 1 – Amélioration du contenu :	
b-AXE 2 – Créer un nouveau format :	
c-AXE 3 - Illustrations :	
5-Vers l'édition d'un ouvrage de référence sur la récolte .....	65



Graines de fusain fraîchement récoltées

## **I – Soutenir la récolte de graines labellisées « Végétal local »**

---

## 1-La question de l'origine génétique locale

Il y a quelques années, les opérateurs planteurs de haies de l'Afac-Agroforesteries ont fait un constat alarmant « *un recul sur 30 années de plantation de haies champêtres dans le Massif central montre clairement la limite des végétaux d'origine génétique 'tout venant' : croissance très faible, moindre adaptabilité aux pathogènes, voire dépérissement.* »<sup>1</sup>. Les arbres et arbustes utilisés pour les replantations de haies en milieu rural meurent rapidement, fleurissent trop tôt dans la saison, ne résistent pas à la sécheresse sur certains territoires. Cela représente beaucoup d'investissement pour des plantations peu durables ... La réflexion sur l'origine génétique de ces plants s'est alors posée au sein du réseau de l'Afac-Agroforesteries.

En effet, l'origine et la traçabilité des graines des arbres et arbustes utilisés pour la plantation de haies restaient, jusque là, inconnues. Elles existent dans la filière forestière sous l'appellation MFR, Matériel Forestier de Reproduction mais ne concernent que les essences essentiellement utilisées pour les plantations à finalité de boisement et de production de bois d'œuvre, comme le chêne, le merisier, le frêne, ... Les essences arbustives qui composent à 90% les haies, comme le noisetier, le prunellier, la viorne, le sureau, le fusain, ... ne bénéficiaient d'aucune traçabilité ou de certification.

En remontant la filière, il s'est avéré que les graines de ces essences sont récoltées en grande partie en dehors de la France, sur des vergers de pieds-mères productifs. La diversité génétique des plants proposés sur le marché est donc limitée et non originaire de France. Ce type de production entraîne une perte de diversité génétique évidente. Or, toute la capacité des végétaux à pouvoir résister à la modification de leur environnement se fonde sur leur diversité génétique. En effet, plus la « banque de gènes » du patrimoine arboré est maintenue dans sa diversité, plus il y a de chance que les sujets résistent aux perturbations (agents pathogènes, changements climatiques, ...).

En introduisant des espèces végétales sans appartenance locale avérée et dont la diversité génétique est limitée, on prend le risque de

plantations fragiles, peu résistantes (maladies, parasites invasifs), peu performantes (biomasse) et d'une moindre capacité à s'adapter au changement climatique. On prend également le risque d'introduction de maladies et pathogènes (exemples récents : Chalarose du Frêne, Cynips du Châtaignier, Pyrale du Buis ...).

---

## 2-La création du label « Végétal local »

Pour pallier au manque d'approvisionnement de plants d'arbres et d'arbustes de qualité, la Fédération des Conservatoires Botaniques Nationaux (FCBN), l'Association Française des Arbres Champêtres et Agroforesteries (Afac-Agroforesteries) et Plante & Cité ont initié en 2012 un travail de création du label « Végétal local », dans le cadre d'un appel à projet du Ministère de l'écologie pour la stratégie nationale pour la biodiversité. Ce label impose une récolte de graines de plantes, d'arbres et d'arbustes en milieu naturel, tout en conservant la ressource, pour garantir une diversité génétique aux lots de graines récoltés et encadre leur traçabilité jusqu'en pépinière.

Déposé à l'INPI depuis janvier 2015 sous forme de marque collective simple, le label « Végétal local » est opérationnel depuis cette date. Le premier appel à candidatures a eu lieu le 19 février 2015 au salon du Végétal à Angers. Au total, 52 dossiers de candidatures ont été déposés et 36 structures utilisent désormais le label, dont 17 sont producteurs de graines, de boutures et de plants labellisés « Végétal local ». D'ici fin 2017, seront 10 à 12 nouveaux bénéficiaires qui rejoindront cette filière de qualité.

La création de ce label de qualité se concrétise par un projet de montage d'une filière de production d'arbres et d'arbustes certifiés « Végétal local » allant de la graine au plant ligneux. L'Afac-Agroforesteries et son réseau d'opérateurs expérimentés y jouent un rôle décisif.

---

1. Sylvie Monier, directrice de la Mission Haies Auvergne



**Carte des 17 structures bénéficiaires du label *Végétal local* (filiale ligneuse) - juin 2017**

<http://afac-agroforesteries.fr/nos-projets-en-cours/arbres-et-arbustes-certifies-vegetal-local/la-filiere-arbres-et-arbustes-labellises-vegetal-local/>



Récolte en cours

### 3-La filière d'arbres et d'arbustes labellisés « Végétal local »

Si la plupart des pépiniéristes mettent en culture des graines jusqu'à obtenir de jeunes plants de ligneux de plusieurs essences, ils ne récoltent pas eux même leurs graines. Ils s'approvisionnent auprès de grands grainetiers qui fournissent le marché en graines « tout venant ».

La question de l'approvisionnement en graines issues de végétaux sauvages, d'origine locale et tracée et avec un matériel génétique diversifié, est donc prépondérante dans la création de la filière de production d'arbres et d'arbustes labellisés « Végétal local ». Si la filière nationale des pépinières se montre mobilisée et motivée pour développer une gamme « Végétal local », la filière « graine locale » est complètement inexistante. Pour démarrer la production de plants labellisés « Végétal local », un maillon essentiel de la chaîne est à créer : le récolteur de graines labellisées « Végétal local ».



Programme de la journée de formation à Versailles

---

## 4 -La récolte, premier pilier de la filière «Végétal local »

Les structures réunies au sein du réseau Afac-Agroforesteries plantent annuellement un million d'arbres ou d'arbustes, dont 400 000 arbres bénéficient du soutien de la Fondation Yves Rocher : haies agricoles pour la protection climatique des animaux et des cultures, la préservation et la régénération des sols, la qualité et la circulation de l'eau mais aussi pour la production de biomasse, la valorisation des paysages ... Ce réseau de planteurs constituent les premiers utilisateurs et bénéficiaires de ces plants labellisés « Végétal local ».

Mais au delà de l'activité de plantation, quelques structures pionnières de l'Afac-Agroforesteries, ont développé une pratique empirique et marginale : récolter des graines d'arbres et d'arbustes d'essences qui composent leur bocage. Ces expériences locales se sont avérées très utiles et particulièrement précieuses pour construire le cahier des charges du label « Végétal local » qui encadre aujourd'hui la récolte.

En effet, lors de la création du label, l'Afac-Agroforesteries, en s'appuyant sur ce réseau de structures, a réalisé un outil technique spécifique permettant de redécouvrir et diffuser ces savoir-faire pour la production de végétaux ligneux à partir de récoltes annuelles de graines dans la nature. Il se présente sous la forme de plusieurs guides techniques comportant des fiches de récolte et de culture des principales espèces ligneuses, définissant la typologie des sites de récolte et des protocoles de récolte et sécurisant l'accès à la ressource.

Initiateurs mais aussi acteurs, les opérateurs de terrain de l'Afac-Agroforesteries ont le profil de récolteurs idéaux grâce à leur connaissance fine des territoires et leur expertise du bocage. Ils deviendront les acteurs principaux de la filière récolte. Mais celle-ci reste à construire en intégralité, à structurer et à former pour devenir une véritable filière économique permettant d'approvisionner de façon continue les pépiniéristes.

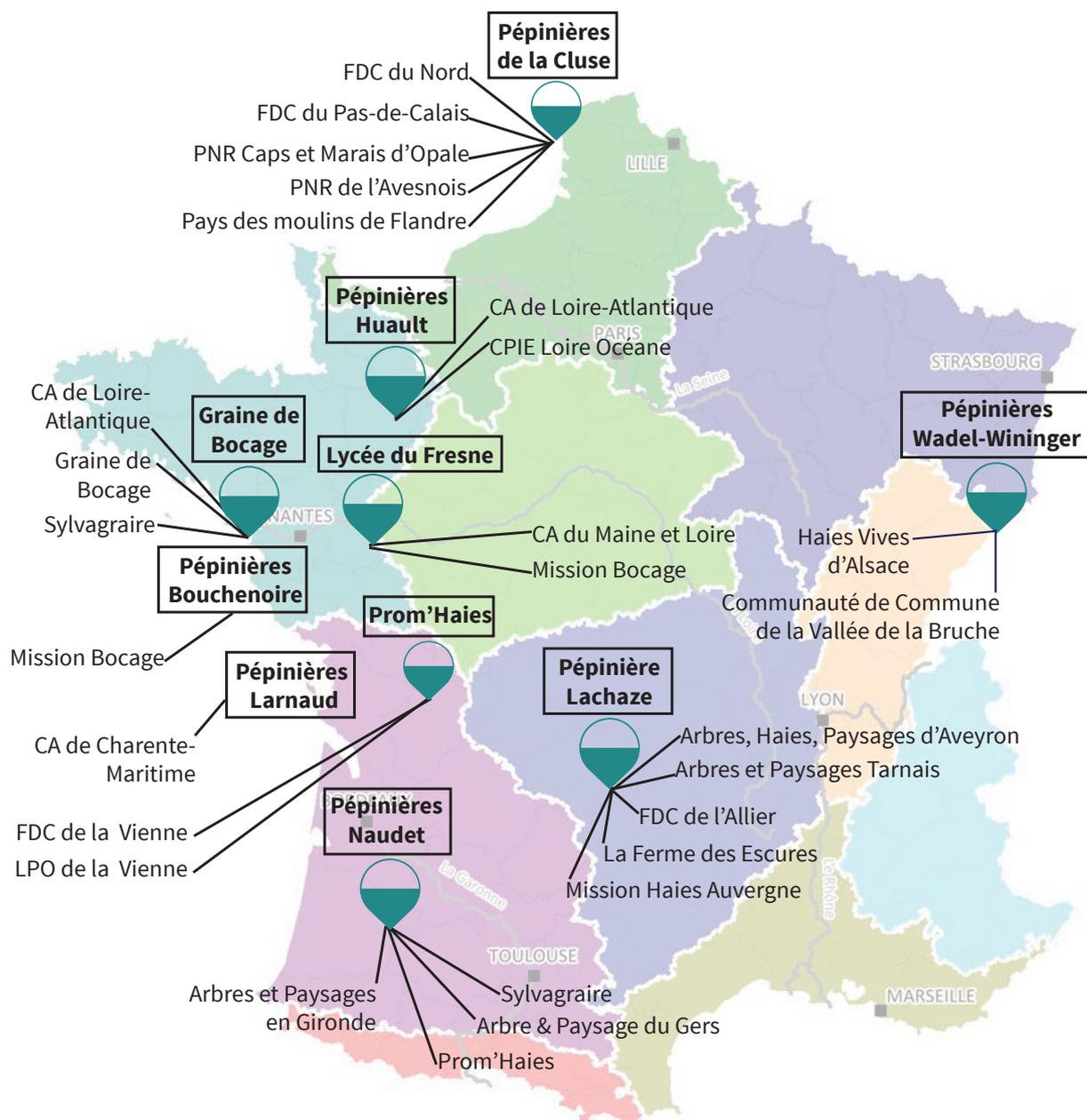
---

## 5-Une prise de conscience collective

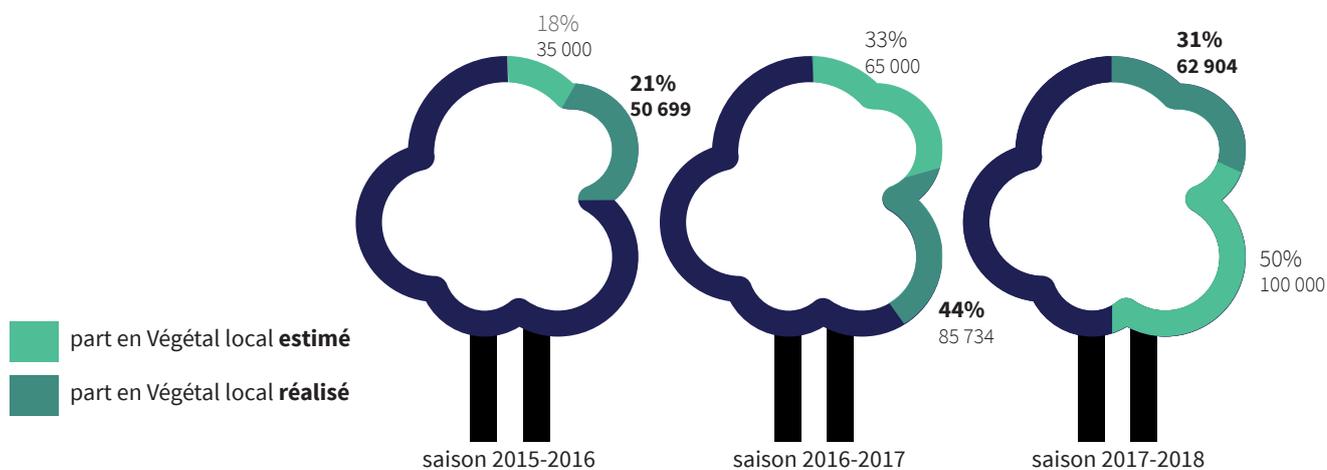
Le 23 avril 2015, l'Afac-Agroforesteries a organisé une journée de formation et d'échanges techniques à l'École Nationale Supérieure de Paysage de Versailles, intitulée « arbres et arbustes locaux ». Elle avait pour but de présenter au réseau d'opérateurs de terrain la démarche de labellisation des arbres et arbustes d'origines locales et la sortie des cahiers techniques de référence.

Un tour de table des participants à la journée a montré que chacun d'eux pratiquait la récolte de graines d'arbres et d'arbustes d'origine locale. Ces initiatives étaient, en effet, jusque là isolées et méconnues au sein même de l'Afac-Agroforesteries. Cette journée a donc permis de révéler les prémices d'un réseau de récolteurs de graines « Végétal local ». Il est apparu urgent d'établir un référencement des initiatives locales portées par les structures du réseau et de favoriser les échanges entre les structures qui se sont lancées dans des démarches de production d'arbres et arbustes d'origine locale.

La Fondation Yves Rocher, représentée par Sophie Thomasset et Claude Fromageot, a également participé à cette journée d'échanges. Et leur présence s'est avérée capitale, puisqu'à l'issue de cet événement, la Fondation a souhaité soutenir et encourager toutes ces initiatives locales et plus largement l'émergence de filière de production d'arbres et d'arbustes labellisés « Végétal local » dans le cadre de son programme «Plantons pour la Planète». Le programme de plantation « Plantons 3 millions d'arbres en France » qui devait être redéfini à cette période, s'est vu attribué un nouvel objectif : le soutien de 200 000 arbres labellisés « Végétal local » parmi le 1 million plantés sur les trois campagnes de plantation des saisons 2015-2016, 2016-2017 et 2017-2018.



Carte des opérateurs-plantiers de plants labellisés «Végétal local» du programme «Plantons 1 million d'arbres en France» par pépinière d'approvisionnement.



Objectif de plantations d'arbres et d'arbustes labellisés «Végétal local» dans le programme «Plantons 1 million d'arbres en France»

## 6-La Fondation Yves Rocher stimule la filière amont et aval

Pour accompagner les acteurs de la filière, la Fondation Yves Rocher s'est positionnée comme un acteur clé dans la montée en puissance de la filière ligneuse «Végétal local» de son amont à son aval. En effet, consciente des enjeux partout en France sur la qualité de l'eau, les sols, les paysages, la biodiversité et le climat, la Fondation Yves Rocher poursuit résolument son engagement sur les haies et les arbres champêtres.

Le programme de plantation, qui nous engage jusqu'à 2018, est pionnier en matière de haute qualité de plantation puisqu'il porte l'évolution des pratiques émergentes autour de l'arbre hors-forêt : le développement de la filière arbres et arbustes labellisés « Végétal local ».

Ainsi, un soutien financier, supplémentaire, est apporté aux plants labellisés « Végétal local » (+ 0,25 €/plant labellisé). D'autre part, consciente que l'approvisionnement en plants labellisés « Végétal local » risque de faire défaut, la Fondation Yves Rocher a mis en place une aide directement orientée vers les récolteurs de graines d'arbres et d'arbustes d'origine locale. La collecte, est un maillon essentiel dans la production de plants d'origine locale au niveau national, qu'il faut accompagner durablement sur tous les territoires.

### a-L'aval – Stimuler l'achat des plants « Végétal local »

Depuis 2015, le programme de plantation « Plantons 3 millions d'arbres en France » a fixé un nouvel objectif de réalisation d'ici 2018 : l'utilisation de 200 000 plants labellisés «Végétal local» parmi les 1 000 000 de plants engagés. Cela représente 20% des plants du programme. Pour chaque saison, il a été projeté des objectifs en terme de taux de plants labellisés sur les 400 000 plantés. Ces objectifs augmentent d'année en année en prévision d'une montée en puissance de cette filière de production et d'utilisation. Revenons sur le bilan des deux saisons précédentes pour évaluer ces estimations et le développement de la filière.

- Sur la saison 2015-2016, 50 699 plants labellisés « Végétal local » ont été engagés par 17 opérateurs du programme. C'est une vraie réussite, car ce résultat dépasse l'objectif des 9% de «Végétal local» (soit 35.000 plants) qui avait été fixé dans la convention liant l'Afac-Agroforesteries et la Fondation Yves Rocher.
- A la fin de la saison 2016-2017, 86 734 plants ont été engagés par 33 opérateurs (soit 34.035 plants de plus que l'année précédente). Le pourcentage de plants labellisés a doublé (sur les 200 000 plants à réaliser d'ici 2018) : de 21% nous sommes passé à 43%. Ce résultat dépasse l'objectif des 16% de «Végétal local» (soit 65 000 plants) initialement prévus.
- Pour la saison 2017-2018, 158 400 arbres labellisés « Végétal local » ont été demandés par les opérateurs retenus pour la nouvelle campagne de plantation. L'enveloppe des 200 000 arbres conventionnés sur les trois saisons étant insuffisante, l'Afac-Agroforesteries n'a pu attribuer que 62 567 arbres au total. Un abattement de 60% a donc été effectué sur les arbres demandés en « Végétal local ». Il serait judicieux de prolonger l'aide à l'achat des plants labellisés « Végétal local » pour consolider la filière encore fragile.

Un retour sur ces trois campagnes de plantation démontre le décollage de la filière arbres et arbustes labellisés « Végétal local ». La hausse progressive de la demande en plants labellisés atteste d'une large utilisation par les opérateurs du programme. Et ce ne sont pas seulement les opérateurs-pionniers, investis dès le départ dans cette filière, qui ont utilisé du matériel « Végétal local » mais aussi des opérateurs sensibilisés à la démarche. Ainsi, le pari de stimuler la filière par un soutien apporté directement à l'achat du plant labellisé a fonctionné et a permis de tisser des liens durables entre pépiniéristes fournisseurs et planteurs de haies.



Récolteur au travail



Bonne récolte



Nettoyage des graines



Séchages des graines sur les claies



Etiquetées, les graines sont prêtes à partir chez le pépiniériste



La graine a germé !



## **b-L'amont - aider la récolte dans toutes les régions d'origine !**

En parallèle et pour tenir les objectifs en terme d'arbres « Végétal local » plantés dans le programme « Plantons 3 millions d'arbres en France », la Fondation Yves Rocher et l'Afac-Agroforesteries, ont mis en place une opération pilote, sur l'année 2016, pour développer l'activité de récolte. En effet, ce premier pilier de la filière est jusque là réalisé, en grande partie, bénévolement.

Début 2016, seules quelques structures implantées sur des territoires ont mis en place une récolte, comme Prom'Haies en Nouvelle-Aquitaine, Arbres et Paysages du Gers, Mission Haies Auvergne, Mission Bocage et Haies Vives d'Alsace, ... Pour la plupart de ces structures, l'activité de récolte n'est pas encore stabilisée techniquement et financièrement. En effet, la récolte sélective, telle que définie dans le cahier des charges du label « Végétal local » est délicate, comme en témoigne Françoise Sire, directrice de Prom'Haies en Nouvelle-Aquitaine « *Le récolteur doit être rigoureux tout au long de l'année et apprendre à regarder les haies pour localiser les essences et suivre l'avancée de la fructification pour récolter les graines efficacement* ». Le métier de récolteur est un savoir-faire confidentiel qu'il faut redécouvrir collectivement sur les territoires. Et il s'assimile à une prise de risque : temps de travail important difficile à maîtriser, besoin de s'organiser, tester, comprendre, ...

Ces collecteurs de graines, couvrent quelques régions d'origine définies dans le label : le Massif armoricain, le Bassin parisien sud, la Zone sud-ouest, la Zone nord-est et le Massif central. Pour le moment, aucune récolte n'a pu être engagée sur les autres régions d'origine (Alpes, Bassin Rhône-Saône-Jura, Bassin parisien nord, Pyrénées, Zone méditerranéenne et Corse).

Ainsi ce programme d'aide à la récolte a pour objectif d'assurer un approvisionnement continu couvrant le maximum de territoires pour espérer disposer de plants labellisés « Végétal local » dans chaque région d'origine et ainsi d'alimenter un retour d'expérience précieux pour les cahiers techniques de récolte afin de permettre à chaque structure récolteuse

d'acquérir la maîtrise technique et temporelle pour organiser une récolte viable dès 2017.

Cette aide permet donc de :

- soutenir les démarches des structures récolteuses ou qui envisagent de le devenir
- soutenir les initiatives permettant une récolte pour chaque région d'origine
- contribuer à ce que des plants labellisés « Végétal local » soient disponibles sur le marché à partir 2017

En avril 2016, l'Afac-Agroforesteries a donc lancé un appel à projets intitulé « contribuer à la récolte de graines labellisées « Végétal local » ». Au total douze candidatures ont été reçues et dix ont été retenues car elles ont su démontrer que leur activité de récolte pouvait être menée de façon opérationnelle et conforme au label sur l'année 2016.

Liste des lauréats :

- Atelier Agriculture Avesnois Thiérache
- AFAHC Occitanie
- CFPPA Angers le Fresne
- France Nature Environnement Franche-Comté
- Graine de Bocage
- Haies Vives d'Alsace
- Les Planteurs Volontaires
- Mission Bocage
- Mission Haies Auvergne
- Prom'Haies en Nouvelle-Aquitaine

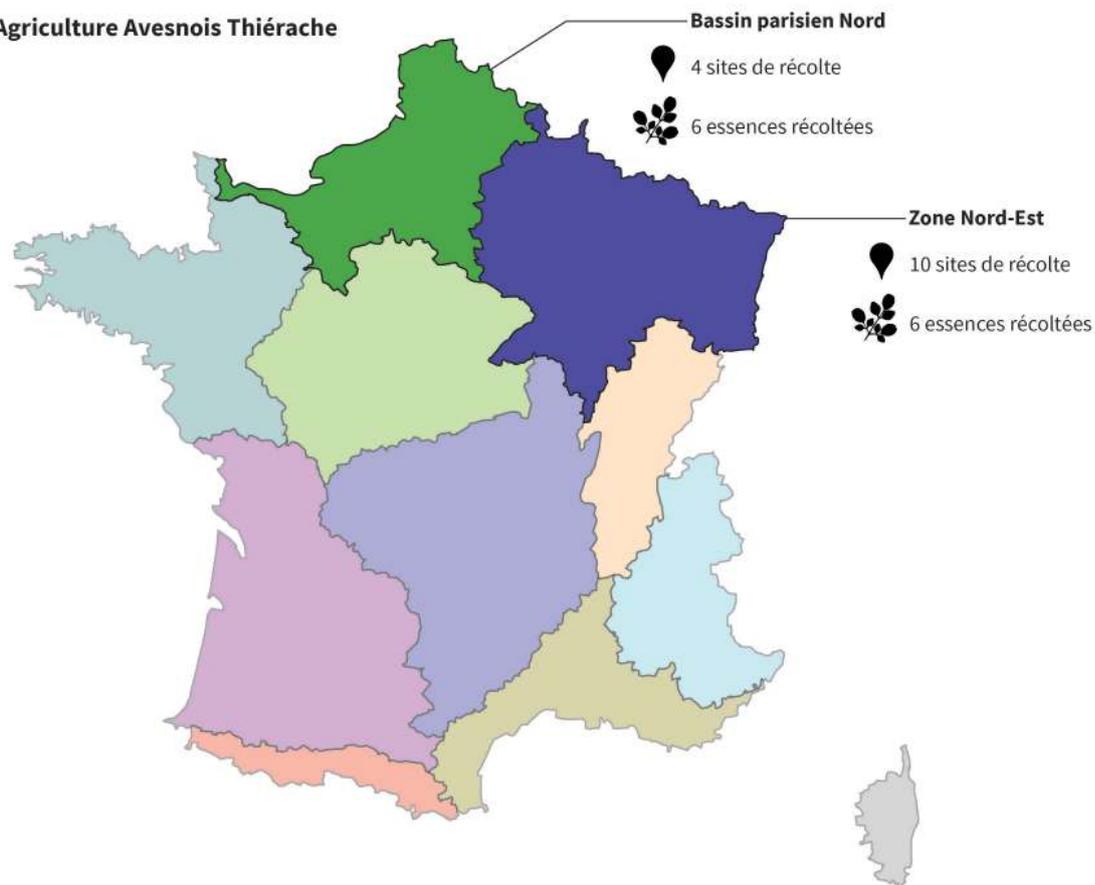
Les lauréats-récolteurs se sont donc engagés à récolter des graines, entre avril et novembre 2016, dans le respect du cahier des charges du label « Végétal local » ainsi que de leur mise en culture pour une vente des plants sur les prochaines saisons.



Récolte sur un prunellier

## **II - Bilan de la récolte en France la tournée des récolteurs 2016**

## Atelier Agriculture Avesnois Thiérache



Opérateur	Espèce - nom commun	Espèce - nom latin	pois de la graine (sec et nettoyée)	gramme
Atelier Agriculture Avesnois Thiérache	Erable champêtre	<i>Acer campestre</i>	980	g
	Charme	<i>Carpinus betulus</i>	3 375	g
	Noisetier	<i>Corylus avellana</i>	135	g
	Fusain d'Europe	<i>Euonymus europaeus</i>	160	g
	Prunellier	<i>Prunus spinosa</i>	3 530	g
	Églantier	<i>Rosa canina</i>	190	g
	Viorne Obier	<i>Viburnum opulus</i>	730	g
<b>Total</b>		<b>7</b>	<b>9 100</b>	<b>g</b>

Depuis 1986, l'Atelier Agriculture Avesnois Thiérache (AAAT) sensibilise, conseille et réalise des projets de plantations de haies, d'alignement d'arbres et de pré-vergers, pour des particuliers, agriculteurs et collectivités et passe des commandes groupées d'arbres et d'arbustes. Depuis peu, l'AAAT diversifie ses activités en démarrant le métier de récolteur de graines du bocage.

Suite aux réunions organisées par l'Afac-Agroforesteries de 2014 à Lille et de 2015 à Versailles, sur la présentation de la démarche de productions d'arbres et d'arbustes d'origine locale et à la journée en novembre 2016 à Angers, l'Atelier Agriculture Avesnois Thiérache (AAAT) a souhaité engager cette démarche en Thiérache. L'objectif est de mettre en place une filière de production « d'arbres et d'arbustes d'origine locale » en lien avec les pépiniéristes locaux. Majoritairement, les arbres et arbustes proviennent de deux pépiniéristes installées sur le territoire. Pour l'instant, les plants des essences arbustives ne disposent d'aucune traçabilité ou de certification. Un premier échange avec l'un d'entre eux, a

montré l'intérêt de celui-ci pour s'engager dans cette démarche. Il y a 10-15 ans, au démarrage de sa pépinière, il avait fait un essai avec des graines de frêne. La filière pourrait donc trouver tous ses maillons.

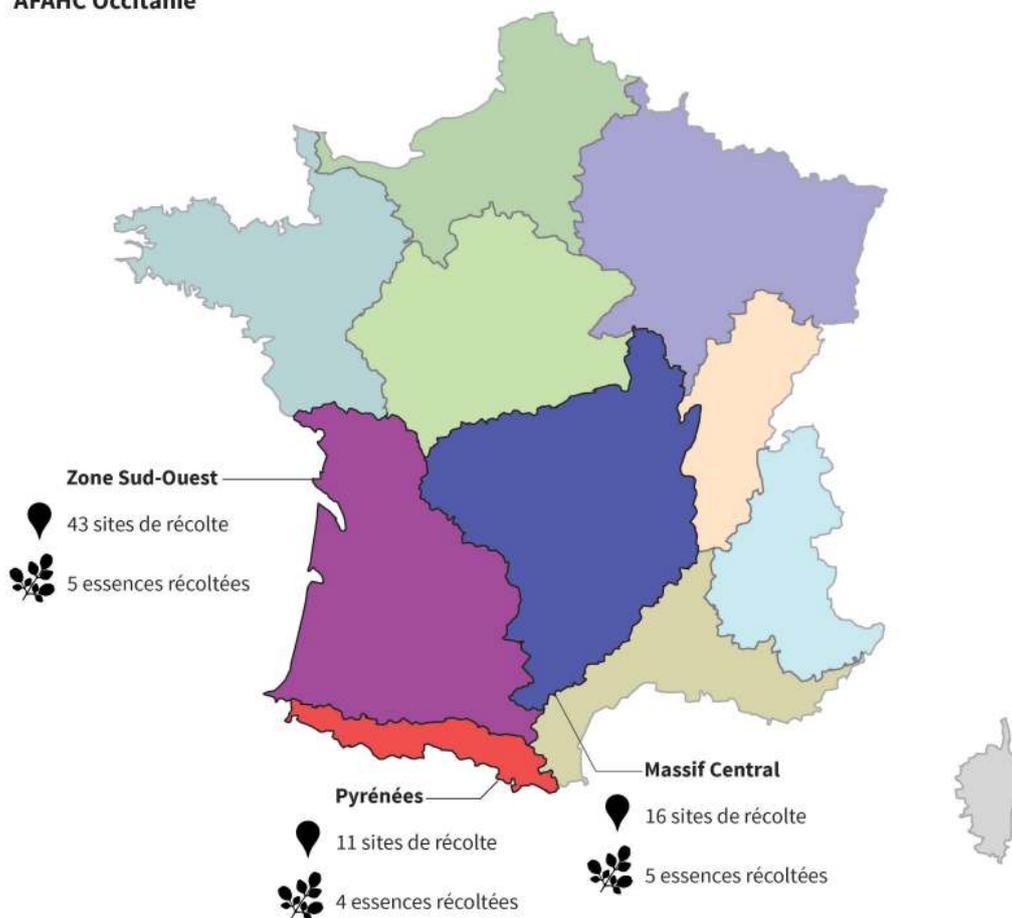
Avec l'aide à la récolte, l'AAAT s'est donc lancé dans le métier de récolteur. A partir des cahiers techniques label « Végétal local », de sa connaissance du territoire et des agriculteurs, l'AAAT a déterminé six à dix sites de récoltes d'arbres et d'arbustes par région d'origine, la Zone Nord Est et le Bassin Parisien Nord. Au printemps une reconnaissance des sites a permis de faire la sélection des essences à récolter.

Pour cette première année, la récolte a été réalisée par l'AAAT avec l'aide des agriculteurs concernés en suivant les protocoles des espèces. Au total 9 kg de graines ont été obtenues sur 7 espèces différentes.

Récolte de graines d'érable champêtre à Saint-Algis



## AFAHC Occitanie



Opérateur	Espèce - nom commun	Espèce - nom latin	pois de la graine (sec et nettoyée)	gramme
AFAHC-Occitanie	Cornouiller sanguin	<i>Cornus sanguinea</i>	3 927	g
	Viorne lantane	<i>Viburnum lantana</i>	2 701	g
	Troène commun	<i>Ligustrum vulgare</i>	447	g
	Prunellier	<i>Prunus spinosa</i>	2 828	g
	Erable champêtre	<i>Acer campestre</i>	3 047	g
<b>Total</b>		<b>5</b>	<b>12 950</b>	<b>g</b>

L'AFAHC Occitanie fédère neuf structures qui replantent des haies en région Occitanie. Elle s'est intéressée à la démarche «Végétal local» dès son émergence, persuadée que le matériel végétal local issu de graines de la région permettra de résoudre les problèmes d'adaptation, de conformation ou de résistance de plants. Si les structures de l'AFAHC Occitanie ont commencé à utiliser des plants labellisés «Végétal local», il est apparu indispensable de s'engager, dans un même temps, dans une démarche de récolteurs à l'échelle de la région. C'est donc dans le cadre du programme d'aide à la récolte, que l'activité de récolte a pu commencer :

- au sein de chaque structure de l'AFAHC Occitanie pour développer une nouvelle pratique qui permette d'améliorer les campagnes de plantation, mais aussi de valoriser ce travail de récolte en l'utilisant comme outil de sensibilisation et d'éducation au vivant et à l'environnement.
- à l'échelle régionale en réunissant les différentes structures départementales autour d'un projet commun et en couvrant un vaste territoire en

termes de sites de récolte et de Régions d'Origine. Cette échelle paraît pertinente pour envisager par la suite le développement d'une filière complète et pour impliquer les décideurs publics, à l'origine de gros chantiers de plantation.

L'année 2016, a donc été une 1<sup>ère</sup> expérience de récolte pour tester la méthode de travail rigoureuse mise en place par le label. L'échelle régionale de ce projet a nécessité un temps important de coordination entre les structures et de mise en place d'outils de suivi de récolte partagés.

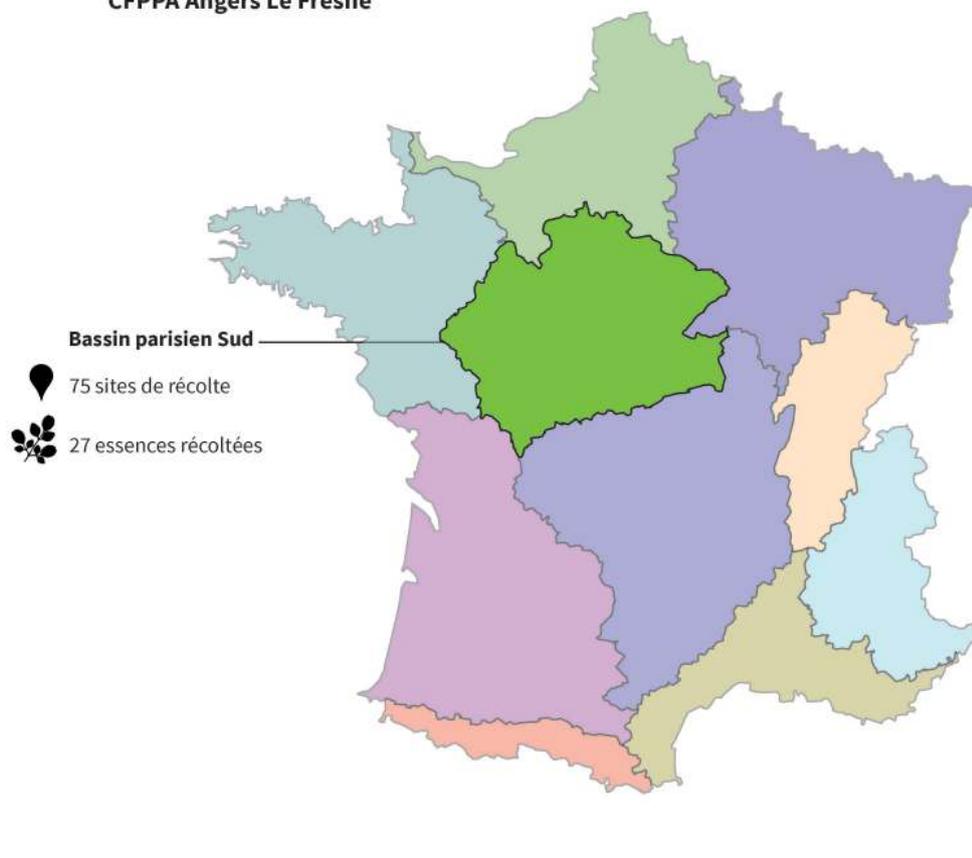
Les objectifs de récolte ont été atteints pour les cinq espèces ciblées sur les trois régions d'origine grâce à la participation encadrée de bénévoles, étudiants en lycées agricoles, ESAT, ... Les graines récoltées ont ensuite été mises en culture dans trois pépinières :

- la pépinière Naudet pour les graines d'origine 'Zone Sud-Ouest',
- la pépinière Lachaze pour les graines d'origine 'Massif Central',
- la pépinière départementale de l'Aude pour les graines d'origine 'Pyrénées'.

Les plants produits seront utilisés dans les prochains programmes de plantations de l'AFAHC Occitanie.

Récolte de baies d'aubépine par des bénévoles à Labastide Saint Georges, Tarn





Opérateur	Espèce - nom commun	Espèce - nom latin	pois de la graine (sec et nettoyée)	gramme
CFPPA du Fresne	Erable champêtre	<i>Acer campestre</i>	1 314	g
	Aulne glutineux	<i>Alnus glutinosa</i>	16	g
	Charme	<i>Carpinus betulus</i>	617	g
	Aubépine Monogyne	<i>Crataegus monogina</i>	458	g
	Cornouiller sanguin	<i>Cornus sanguinea</i>	1 196	g
	Noisetier	<i>Corylus avellana</i>	165	g
	Genêt à balais	<i>Cytisus scoparius</i>	70	g
	Fusain d'Europe	<i>Euonymus europaeus</i>	328	g
	Hêtre	<i>Fagus sylvatica</i>	188	g
	Bourdaïne	<i>Rhamnus frangula</i>	5	g
	Frêne élevé	<i>Fraxinus excelsior</i>	1 733	g
	Houx	<i>Ilex aquifolium</i>	478	g
	Troène commun	<i>Ligustrum vulgare</i>	65	g
	Camérisier à balais	<i>Lonicera xylosteum</i>	6	g
	Néflier	<i>Mespilus germanica</i>	253	g
	Prunellier	<i>Prunus spinosa</i>	1 978	g
	Merisier	<i>Prunus avium</i>	10	g
	Poirier domestique	<i>Pyrus communis</i>	1	g
	Nerprun purgatif	<i>Rhamnus cathartica</i>	246	g
	Églantier	<i>Rosa canina</i>	319	g
	Églantier couleur de rouille	<i>Rosa rubiginosa</i>	25	g
	Sureau noir	<i>Sambucus nigra</i>	249	g
	Cormier	<i>Sorbus domestica</i>	56	g
	Alisier torminal	<i>Sorbus torminalis</i>	156	g
	Tilleul à grandes feuilles	<i>Tilia platyphyllos</i>	11	g
	Viorne lantane	<i>Viburnum lantana</i>	93	g
	Viorne Obier	<i>Viburnum opulus</i>	412	g
<b>Total</b>		<b>27</b>	<b>10 447</b>	<b>g</b>

Depuis fin 2013, le CFPPA Angers le Fresne, acteur majeur de la formation professionnelle agricole, est engagé, en Pays de la Loire, dans la construction de la nouvelle filière «Végétal local». Partenaire des journées d'échanges techniques sur «Végétal local», en 2015 et 2016, co-organisées avec l'Afac-Agroforesteries, le CFPPA a permis de réunir les acteurs de la filière pour propulser la production de plants ligneux labellisés à l'échelle régionale mais aussi nationale.

En parallèle, il démarre une activité de récolte et de mise en culture de graines d'arbres et d'arbustes avec un terrain d'application et d'expérimentation dédié sur son site de formation. Cela a permis, également, l'incubation d'un porteur de projet, Manuel Rousseau, souhaitant lancer sa propre structure en Bretagne.

L'aide à la récolte, apportée par la Fondation Yves Rocher, a permis au CFPPA :

- de trouver d'autres sites de récolte pour permettre la labellisation de l'ensemble des espèces récoltées (exigence du label d'avoir 3

sites de récolte minimum pour une espèce).

- de mener un travail de contractualisation avec les propriétaires de terrains où ont lieu la récolte pour sécuriser l'approvisionnement, et donc la qualité, des récoltes et la labellisation des espèces commercialisées.
- l'achat de matériel de production : une serre destinée à la culture de plants « Végétal Local » (revêtement de sol, arceaux, système d'arrosage, bâche plastique) (cf. photographie ci-dessous)

Se situant à la frontière entre deux régions d'origines, le CFPPA a choisi de privilégier la zone « Bassin Parisien Sud » afin de ne pas trop concurrencer l'installation de Manuel Rousseau, situé sur la région d'origine « Massif armoricain ». C'est donc sur cette région d'origine qu'a démarré la première année de récolte d'envergure. En effet, 27 espèces ont été récoltées pour obtenir 10 kg de graines sèches. L'année précédente 5 kg de graines avaient été récoltés pour 10 espèces. Cette récolte a permis la vente des premiers plants labellisés « Végétal local » pour trois espèces ligneuses.

Serre dédiée à la culture de plants «Végétal local»





Opérateur	Espèce - nom commun	Espèce - nom latin	pois de la graine (sec et nettoyée)	gramme
FNE Franche Comté	Églantier	<i>Rosa canina</i>	206	g
	Troène commun	<i>Ligustrum vulgare</i>	675	g
	Aubépine Monogyne	<i>Crataegus monogina</i>	333	g
	Nerprun purgatif	<i>Rhamnus cathartica</i>	236	g
	Cornouiller sanguin	<i>Cornus sanguinea</i>	307	g
	Fusain d'Europe	<i>Euonymus europaeus</i>	945	g
<b>Total</b>			<b>6</b>	<b>2 702 g</b>

FNE Franche-Comté est une structure porteuse d'un programme ambitieux, intitulé *Biodiversité haies*. Celui-ci s'inscrit dans le Schéma Régional de Cohérence Ecologique (SRCE) de Bourgogne Franche Comté et vise à promouvoir la biodiversité par la plantation de haies et d'arbres têtards. Pour répondre aux objectifs de ce programme, FNE Franche Comté décide de se lancer dans la récolte de graines d'arbres et d'arbustes d'origine locale pour s'assurer d'avoir des plantations de qualité et résistantes aux changements climatiques.

Dans le cadre de l'aide à la récolte, FNE Franche Comté a réuni de nombreux acteurs de la haie, présents dans la région, pour les impliquer dans l'activité de récolte mais plus largement dans une démarche de production à l'échelle régionale.

Ainsi, ce sont 6 essences, utilisées dans les plantations, qui ont été récoltées sur la région d'origine « Bassin Rhône-Saône et Jura » et sur quatre sites de récolte :

- l'églantier,
- le troène,
- l'aubépine,

- le nerprun,
- le cornouiller sanguin,
- le fusain.

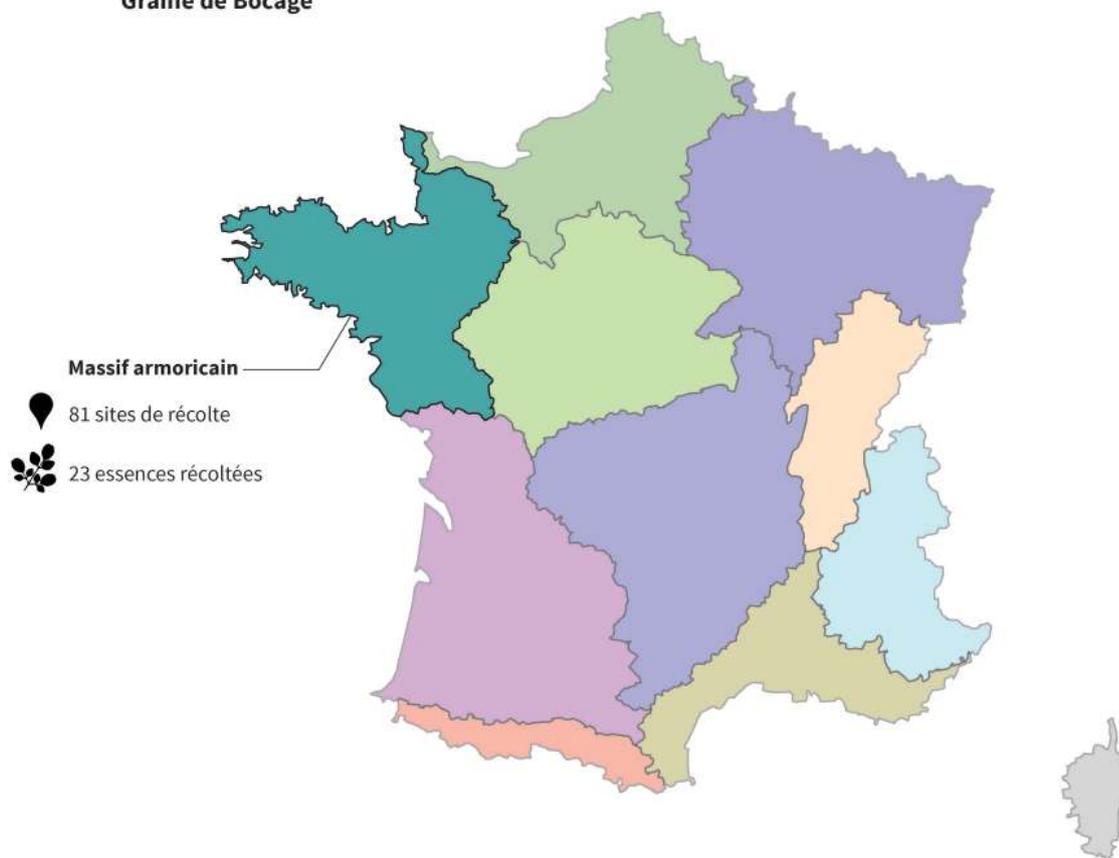
Après nettoyage et extraction, près de 3 kg de graines sèches ont été obtenus.

Par ailleurs, en accord avec la pépinière receveuse, une partie des lots de graines qui n'avaient pas pu être dépulpées par manque de temps, ont été envoyées pour une mise en stratification directe. Le dépulpage s'est avéré être la phase la plus compliquée techniquement pour FNE Franche Comté. Cette dernière a dû essayer des techniques et des gestes encore jamais pratiqués et trouver le matériel adapté. Le guide de récolte et de mise en culture de l'Afac-Agroforesteries a été un vrai soutien pour cette étape de la récolte.

Résultat de la récolte à Dannemarie-sur-Crète



## Graine de Bocage



Opérateur	Espèce - nom commun	Espèce - nom latin	pois de la graine (sec et nettoyée)	gramme
Graine de Bocage	Erable champêtre	<i>Acer campestre</i>	2 462	g
	Aulne glutineux	<i>Alnus glutinosa</i>	6	g
	Bouleau verruqueux	<i>Betula verrucosa</i>	33	g
	Noisetier	<i>Corylus avellana</i>	2 702	g
	Charme	<i>Carpinus betulus</i>	1 919	g
	Cornouiller sanguin	<i>Cornus sanguinea</i>	871	g
	Châtaignier	<i>Castanea sativa</i>	8 780	g
	Aubépine Monogyne	<i>Crataegus monogina</i>	1 180	g
	Genêt à balais	<i>Cytisus scoparius</i>	49	g
	Fusain d'Europe	<i>Euonymus europaeus</i>	843	g
	Houx	<i>Ilex aquifolium</i>	220	g
	Troène commun	<i>Ligustrum vulgare</i>	446	g
	Néflier	<i>Mespilus germanica</i>	592	g
	Meriser	<i>Prunus avium</i>	282	g
	Poirier domestique	<i>Pyrus communis</i>	72	g
	Nerprun purgatif	<i>Rhamnus cathartica</i>	11	g
	Bourdaine	<i>Rhamnus frangula</i>	59	g
	Églantier	<i>Rosa canina</i>	239	g
	Cormier	<i>Sorbus domestica</i>	200	g
	Sureau noir	<i>Sambucus nigra</i>	159	g
	Alisier torminal	<i>Sorbus torminalis</i>	220	g
	Ajonc d'Europe	<i>Ulex europaeus</i>	5	g
	Viorne Obier	<i>Viburnum opulus</i>	36	g
<b>Total</b>		<b>23</b>	<b>21 386</b>	<b>g</b>

En cours d'installation en tant que récolteur pépiniériste en arbres et arbustes d'origine locale, Manuel Rousseau est maintenant impliqué dans la démarche «Végétal local» depuis plus de deux ans. En effet, convaincu par la nécessité d'augmenter la résilience des écosystèmes face aux multiples perturbations, c'est avec conviction qu'il participe activement au développement de la filière « Végétal local ». Après deux saisons de récolte en Maine et Loire au CFPPA Angers le Fresne, il s'est installé en 2014 dans le Morbihan pour fournir les opérateurs du bocage breton en plants de qualité.

Une première récolte a été effectuée en 2014 répondant aux exigences du cahier des charges du label «Végétal local». A partir de cette récolte, environ 35 000 plants, d'Alisier, de Cormier, de Prunellier, de Poirier, de Fusain, de Viorne d'Obier, de Sureau, d'Orme champêtre et lisse, d'Érable champêtre, de Cornouiller et de Troène ont été produits en 2015. Pour l'année 2016, Manuel Rousseau estime produire 50 000 plants avec les 21 kg de graines récoltées pour 23 essences différentes.

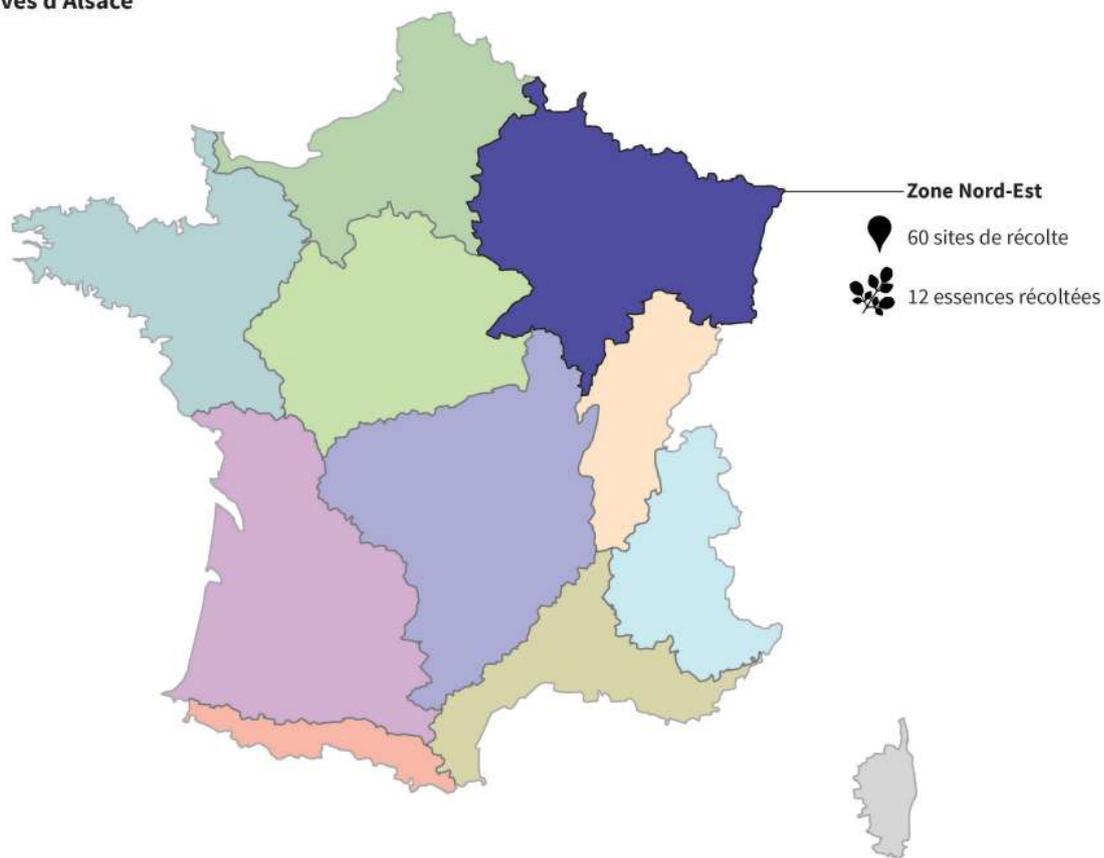
Afin d'avoir une traçabilité optimale des lots de graines jusqu'aux plants, Manuel Rousseau a mis en place un outil informatique de traçabilité en utilisant un logiciel de gestion de base de données. Il géo-référence tous les sites de récolte et s'implémente en données précises (sur la période de récolte, les essences et les quantités de fruits récoltés) d'année en année. En effet, la phase de recherche de sites de récolte de qualité représente un investissement important en temps et en déplacement. Ce coût n'est que très peu pris en compte dans le prix du plant.

L'aide à la récolte de la Fondation Yves Rocher a donc été fléchée sur la recherche de sites de récolte et le perfectionnement d'outils de traçabilité (GPS, bases de données). Au total, 14 nouveaux sites de récolte ont été identifiés et permettront d'étendre la gamme d'espèces proposées. L'aide a également permis d'investir dans du matériel de récolte et de dépulpage adapté à chaque espèce : cannes d'élagages, seaux, frigos, séchoir à graines, tamis, ...

Nettoyage de graines d'Alisier



## Haies Vives d'Alsace



Opérateur	Espèce - nom commun	Espèce - nom latin	poids de la graine (sec et nettoyée)	gramme
Haies Vives d'Alsace	Aubépine Monogyne	<i>Crataegus monogina</i>	841	g
	Charme	<i>Carpinus betulus</i>	4 597	g
	Cornouiller sanguin	<i>Cornus sanguinea</i>	2 260	g
	Chèvrefeuille des bois	<i>Lonicera periclymenum</i>	10	g
	Camérisier à balais	<i>Lonicera xylosteum</i>	165	g
	Églantier	<i>Rosa canina</i>	1 737	g
	Rosier à feuilles rouges	<i>Rosa ferruginea</i>	1	g
	Rosier des Alpes	<i>Rosa pendulina</i>	5	g
	Églantier couleur de rouille	<i>Rosa rubiginosa</i>	380	g
	Rosier pimprenelle	<i>Rosa spinosissima</i>	161	g
	Sorbier des oiseleurs	<i>Sorbus aucuparia</i>	142	g
	Viorne lantane	<i>Viburnum lantana</i>	1 849	g
<b>Total</b>		<b>12</b>	<b>12 147</b>	<b>g</b>

L'association Haies Vives d'Alsace (HVA) a pour objet la promotion de l'arbre champêtre et porte le projet ambitieux de créer et développer une filière de production d'arbres et d'arbustes locaux au nord-est de la France. Pour lutter contre la perte de biodiversité, Haies Vives d'Alsace est donc devenue un acteur de la filière « Végétal local » en récoltant des graines d'origine locale et en assurant leur traçabilité jusqu'au pépiniériste.

Initiée depuis 2013, l'activité de récolte d'Haies Vives d'Alsace s'étend maintenant sur plus de 60 sites. Sur l'année 2016, 12 essences ont été récoltées, représentant un volume total de 12 kg. Certaines espèces récoltées ne sont pas encore éligibles au label « Végétal local » par manque de sites de récolte et ont un statut expérimental.

En 2016, l'aide à la récolte a permis porter une attention particulière sur les espèces dont les stocks sont à consolider par la recherche de nouveaux sites de récolte. Elle a également permis d'effectuer des expérimentations approfondies sur la germination. Afin de rationaliser la production et d'améliorer les

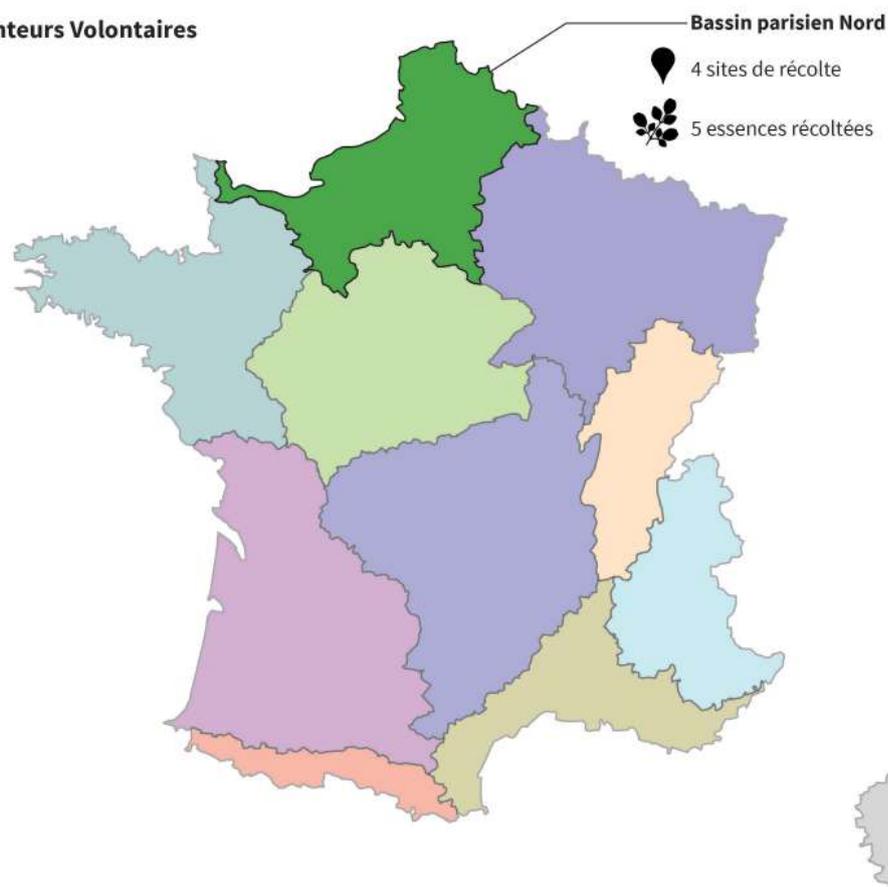
coûts de revient, Haies Vives d'Alsace a cherché à avoir plus de visibilité sur la capacité germinative des graines récoltées les années passées (2014 et 2015). Elle a lancé des études comparatives de germination sur les graines récoltées pour 31 lots concernant 24 espèces, entre le semis chez le pépiniériste et deux autres sites de semis expérimentaux. Les deux autres sites sont situés sur des parcelles agricoles en piémont vosgien et en plaine d'Alsace. En parallèle, ces mêmes lots de graines ont été stratifiés pour expérimenter leur taux de germination en laboratoire. Les conclusions de cette expérimentation pourront être partagées dans le réseau des récolteurs au cours de l'année 2018.

Cela permettra d'anticiper toute rupture de stock et de rationaliser la production et même de négocier les prix auprès du pépiniériste. En effet, les prix des graines sont encore inférieurs aux prix de revient mais ils évolueront graduellement au fur et à mesure que la demande s'exprime et que les connaissances des récolteurs évolueront dans ce domaine, grâce notamment aux résultats des tests effectués sur les graines.

Expédition de graines fraîches au pépiniériste le 29 octobre 2016



## Les Planteurs Volontaires



Opérateur	Espèce - nom commun	Espèce - nom latin	pois de la graine (sec et nettoyée)	gramme
Les Planteurs Volontaires	Aubépine Monogyne	<i>Crataegus monogina</i>	6 000	g
	Fusain d'Europe	<i>Euonymus europaeus</i>	3 840	g
	Viorne Obier	<i>Viburnum opulus</i>	2 260	g
	Églantier	<i>Rosa canina</i>	1 980	g
	Cornouiller sanguin	<i>Cornus sanguinea</i>	4 340	g
<b>Total</b>		<b>5</b>	<b>18 420</b>	<b>g</b>

L'association Les Planteurs Volontaires mobilise de nombreux bénévoles pour planter des arbres et arbustes dans le Nord-Pas-de-Calais et s'attache à acheter exclusivement ses végétaux auprès des pépiniéristes de l'opération Plantons Le Décor. Ce système, mis en place par les Espaces naturels régionaux (ENRx), permet de grouper les commandes de plants et garantie de bénéficier de plants de qualité, d'origine régionale, avec de bonne capacité de reprise, produits par des pépiniéristes qui s'engagent à respecter un cahier des charges rigoureux.

C'est dans cette dynamique d'accompagnement de la filière « Végétal local » que Les Planteurs Volontaires ont souhaité s'investir dans la collecte de graines qui seront mises en culture par le pépiniériste partenaire.

Avec l'aide à la récolte de la Fondation Yves Rocher, les Planteurs Volontaires ont organisé une semaine de récolte de graines avec les détenus de la maison d'arrêt de Douai et la protection judiciaire de la jeunesse d'Arras. Ces derniers ont l'habitude de travailler avec les Planteurs Volontaires sur les

plantations hivernales et le suivis et évaluation des parcelles plantées pendant l'été.

A l'issue de cette semaine de récolte, plus de 25 kg de ont été récoltées sur 5 essences différentes :

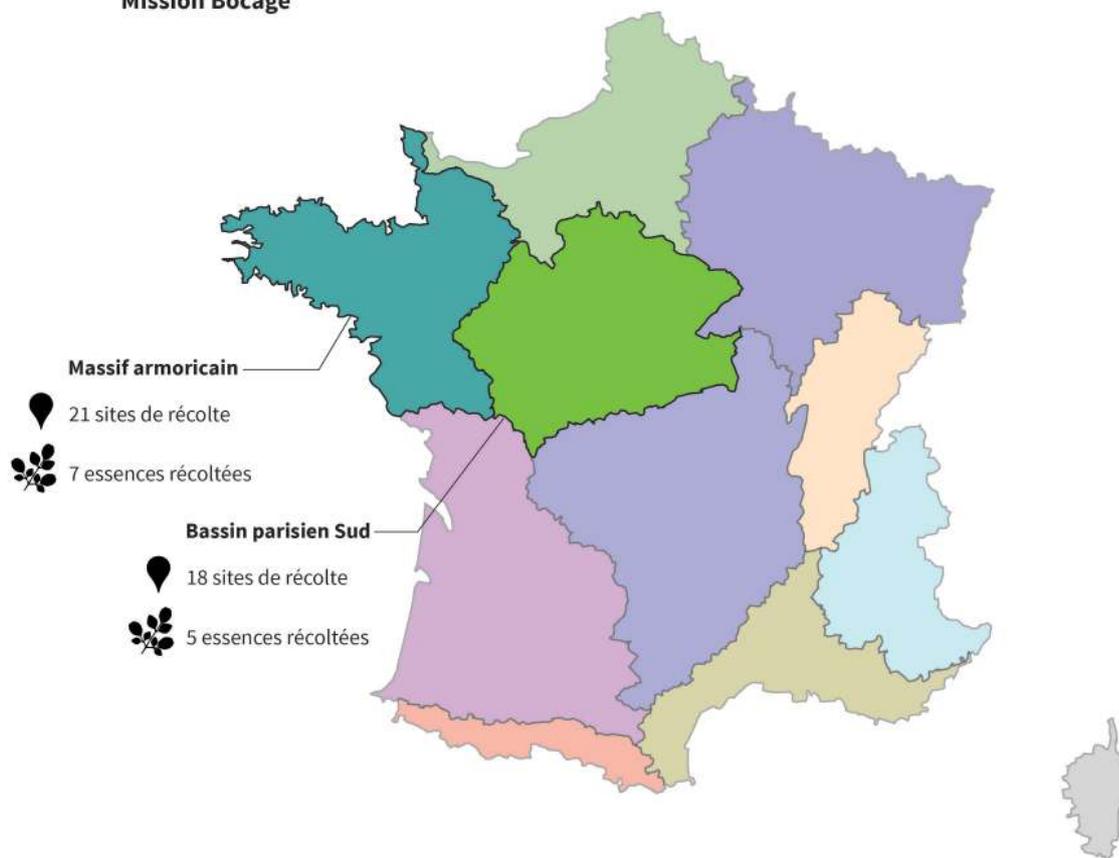
- 12 kg d'aubépine,
- 3,84 kg de fusain,
- 2,26 kg de Viorne,
- 1,98 kg d'églantier,
- 4,34 kg de cornouiller.

Les graines ont été remises à la pépinière de la Cluse avec un contrat de culture. C'est-à-dire, que le pépiniériste s'attache à mettre en culture les graines récoltées et convient d'un tarif préférentiel à la vente de ceux-ci aux Planteurs Volontaires. Ces mêmes plants seront plantés lors des campagnes de plantation hivernales de l'association.

Fin de la journée de récolte les détenus de la maison d'arrêt de Douai



## Mission Bocage



Opérateur	Espèce - nom commun	Espèce - nom latin	pois de la graine (sec et nettoyée)	gramme
Mission Bocage	Erable champêtre	<i>Acer campestre</i>	4 740	g
	Charme	<i>Carpinus betulus</i>	4 430	g
	Cornouiller sanguin	<i>Cornus sanguinea</i>	9 650	g
	Frêne élevé	<i>Fraxinus excelsior</i>	1 160	g
	Troène commun	<i>Ligustrum vulgare</i>	1 050	g
	Prunellier	<i>Prunus spinosa</i>	1 000	g
	Nerprun purgatif	<i>Rhamnus cathartica</i>	250	g
	Sureau noir	<i>Sambucus nigra</i>	150	g
<b>Total</b>		<b>8</b>	<b>22 430</b>	<b>g</b>



Mission Bocage fait partie des structures pionnières en matière de récolte de graines de ligneux pour la production de plants locaux depuis plusieurs années déjà. Mais l'année 2016 présente un vrai tournant dans sa pratique de récolte. Ayant obtenu cette année là, le droit d'usage du label « Végétal local » pour plusieurs essences, Mission Bocage a dû adapter ses pratiques de récolte aux exigences du label. Si cela a parfois été une contrainte, notamment au niveau du temps passé pour la mise en conformité des habitudes de travail avec le cahier des charges, cela a permis d'améliorer la pratique de récolte.

Dans le cadre de l'aide à la récolte, ce sont 22 kg de graines qui ont été récoltées et envoyées en pépinière pour être mises en culture. Pour la réalisation des récoltes sur les deux régions d'origine, le Massif armoricain et le bassin parisien Sud, la préparation et le conditionnement des graines, il a fallu près de 25 jours de travail d'une personne. C'est une activité au coût important pour la structure, en temps salarié mais aussi en achat de matériel adapté. Ainsi, l'aide financière de la Fondation Yves Rocher a permis

l'achat de plusieurs équipements :

- une balance pour la pesée des graines,
- un réfrigérateur pour le stockage des graines,
- des tamis et des passoirs pour le tri et le dépulpage des graines,
- des auges et des portoirs pour la récolte, tri et dépulpage des graines.

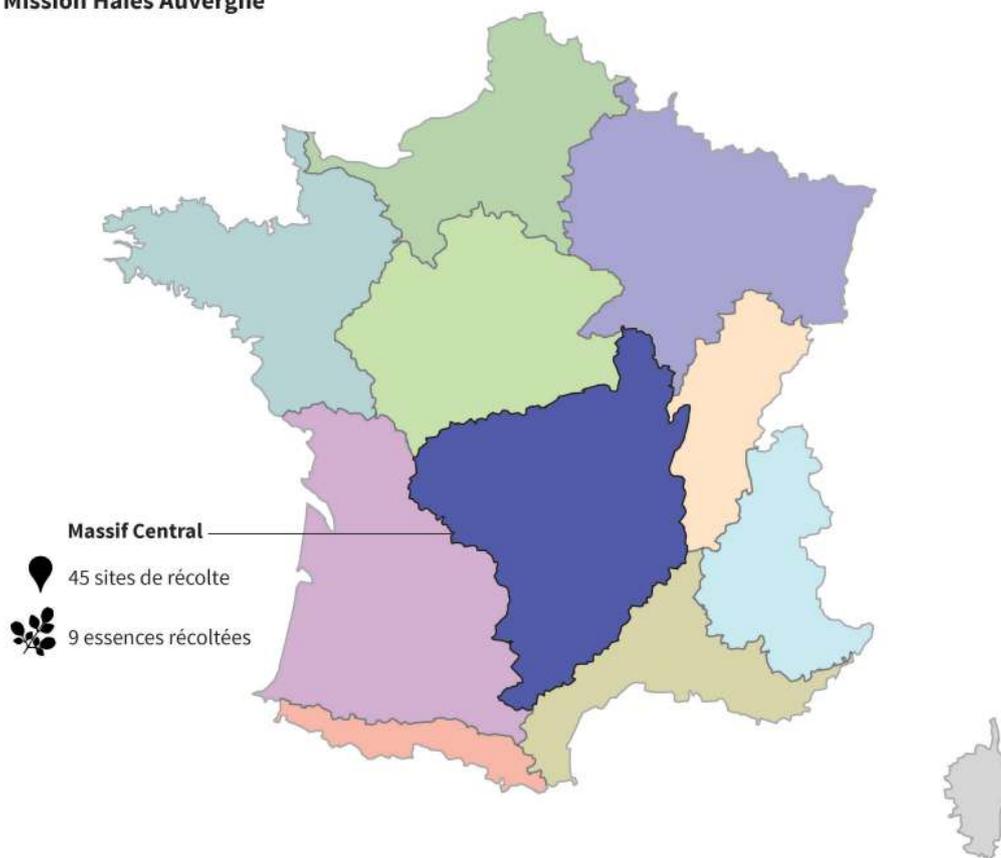
Outre la récolte en site sauvage, Mission Bocage possède son propre parc à boutures qui permet de planter certaines essences qui poussent mieux en bouture qu'en plants. C'est le cas notamment des saules, principale essence bouturée par Mission Bocage.

L'aide s'est aussi portée sur la recherche des sites de récolte. En effet, Mission Bocage est située dans un département où les plantations sont relativement nombreuses et où le mitage est très important. Trouver 3 sites différents pour chaque espèce, éloignés des habitations et des jeunes plantations, avec une population d'individus importante a nécessité une recherche méticuleuse et l'abandon de certains sites de récolte historiques.

Conservation des lots de semences d'érable champêtre



## Mission Haies Auvergne



Opérateur	Espèce - nom commun	Espèce - nom latin	pois de la graine (sec et nettoyée)	gramme
Mission Haies Auvergne	Cornouiller sanguin	<i>Cornus sanguinea</i>	4 000	g
	Viorne lantane	<i>Viburnum lantana</i>	800	g
	Fusain d'Europe	<i>Euonymus europaeus</i>	100	g
	Alisier torminal	<i>Sorbus torminalis</i>	1 000	g
	Erable champêtre	<i>Acer campestre</i>	500	g
	Charme	<i>Carpinus betulus</i>	50	g
	Aubépine Monogyne	<i>Crataegus monogyna</i>	50	g
	Églantier	<i>Rosa canina</i>	50	g
	Prunellier	<i>Prunus spinosa</i>	50	g
<b>Total</b>		<b>9</b>	<b>6 600</b>	<b>g</b>



Depuis 20 ans, la Mission Haies Auvergne plante des haies et observe des difficultés d'implantation des arbres plantés. Aussi s'est-elle naturellement intéressée dès 2011 à la création du label national «Végétal local» auquel elle a apporté sa contribution. En parallèle, elle a appuyé la création de la pépinière Lachaze, pépinière pionnière en plants ligneux labellisés «Végétal local» pour le Massif central depuis 2014 et installée dans le Cantal. Cette nouvelle pépinière, désormais opérationnelle, produit des plants résistants au sec et au froid en les élevant dans des conditions rustiques, en moyenne sur 2 ans. Ainsi, la Mission Haies Auvergne dispose de plants tôt en saison (avant les premiers froids) ; ce que les pépinières nationales existantes peinaient à pouvoir lui fournir.

La Mission Haies Auvergne a souhaité aller plus loin en confortant la récolte et en transmettant, dès à présent, le savoir-faire de récolte, de stratification, de production de plants ligneux selon le label «Végétal local» aux filières «aménagement paysagers et horticulture» des lycées agricoles auvergnats. En

effet, ces savoir-faire étaient perdus ou confidentiels et il a fallu beaucoup de temps pour les (re)découvrir. Les mettre à disposition de l'enseignement est désormais une évidence.

Dans le cadre de l'aide à la récolte de la Fondation Yves Rocher, des récoltes de graines ont été organisées avec trois lycées auvergnats qui ont exprimé leur motivation :

- le lycée agricole du Bourbonnais (Allier)
- le lycée agricole de Marmilhat (Puy de Dôme)
- le lycée agricole de St Flour (Cantal)

Ces «travaux pratiques» se sont traduits par de la récolte le matin et de la préparation de graines l'après-midi. Les élèves ont ensuite suivi les étapes de stratification et production chez la pépinière Lachaze et ont été invités à planter les plants sur des sites qui bénéficieront de l'aide «Plantons 3 millions d'arbres en France» de la Fondation Yves Rocher.

Ainsi, près de 5 espèces différentes ont pu être récoltées par site avec en moyenne et environ 100 à 500 gr de graines récoltées par site.

Les élèves du lycée agricole de Marmilhat apprennent à récolter «Végétal local»



## Prom'Haies en Nouvelle-Aquitaine



Opérateur	Espèce - nom commun	Espèce - nom latin	poids de la graine (sec et nettoyée)	gramme
Prom'Haies en Nouvelle-Aquitaine	Erable champêtre	<i>Acer campestre</i> L.	11820	g
	Cornouiller sanguin	<i>Cornus sanguinea</i> L.	6810	g
	Noisetier	<i>Corylus avellana</i> L.	38425	g
	Néflier	<i>Crataegus germanica</i> (L.) Ku	1915	g
	Aubépine à deux styles	<i>Crataegus laevigata</i> (Poir.) D	2698	g
	Aubépine Monogyne	<i>Crataegus monogyna</i> Jacq.	7350	g
	Fusain d'Europe	<i>Euonymus europaeus</i> L.	4440	g
	Bourdaïne	<i>Frangula dodonei</i> Ard.	1595	g
	Troène commun	<i>Ligustrum vulgare</i> L.	4145	g
	Chèvrefeuille des bois	<i>Lonicera xylosteum</i> L.	325	g
	Pommier sauvage	<i>Malus sylvestris</i> Mil.	215	g
	Cerisier de Sainte-Lucie	<i>Prunus mahaleb</i> L.	520	g
	Prunellier	<i>Prunus spinosa</i> L.	3945	g
	Poirier sauvage	<i>Pyrus pyraster</i> Burgsd.	1515	g
	Nerprun purgatif	<i>Rhamnus cathartica</i> L.	3125	g
	Églantier	<i>Rosa canina</i> L.	945	g
	Sureau	<i>Sambucus nigra</i> L.	3605	g
	Viorne lantane	<i>Viburnum lantana</i> L.	4030	g
	Viorne obier	<i>Viburnum opulus</i> L.	3030	g
	Houx	<i>Ilex aquifolium</i> L.	1175	g
	Érable de Montpellier	<i>Acer monspessulanum</i> L.	1020	g
	Charme	<i>Carpinus betulus</i> L.	840	g
	Cornouiller mâle	<i>Cornus mas</i> L.	4480	g
	Genévrier commun	<i>Juniperus communis</i> L.	550	g
	Chêne pubescent	<i>Quercus pubescens</i> Willd.	200	g
	Cormier	<i>Sorbus domestica</i> L.	255	g
	Alisier torminal	<i>Sorbus torminalis</i> (L.) Crantz	330	g
<b>Total</b>		<b>27</b>	<b>109 303</b>	<b>g</b>

Prom'Haies en Nouvelle-Aquitaine est une association créée en 1989. Elle a pour objet d'agir en faveur de la haie et de l'arbre hors-forêt en Poitou-Charentes. C'est à travers cet objectif que l'association a commencé à récolter des graines sur des ligneux champêtres en 2000. En 2015, Prom'Haies a été la première association à être labellisée pour la récolte. Au total 36 essences ont été labellisées.

Avec l'aide de la Fondation Yves Rocher, Prom'Haies a eu l'opportunité d'améliorer ce travail au sein du label, sur plusieurs axes. Tout d'abord sur la récolte, où un travail important a été réalisé sur la recherche de nouveaux sites, notamment pour les essences rares (néflier, viorne obier, poirier sauvage...). Deuxièmement, sur le nettoyage et la conservation des graines, où la technique de conservation des graines a pu être améliorée. En effet, certaines années, les conditions climatiques ne permettent pas d'effectuer ces récoltes (gel tardif sur les jeunes fleurs ou fruits, sécheresse, ...), dans ce cas là, il est important d'avoir un stock de graines avec la plus grande viabilité possible à disposition.

Enfin, pour des raisons techniques, il semblait intéressant d'avoir des vergers à graines pour les essences les plus rares. Prom'Haies a travaillé en ce sens en recherchant des terrains et des partenaires pour accueillir ces vergers. Des travaux de recherches ont également été réalisés pour concevoir ces plantations sous formes de haies, en partenariat avec le Conservatoire Régional des Espaces Naturels de Poitou-Charentes.

A l'heure actuelle, l'association a été labellisée pour 22 essences supplémentaires. Toutes ces essences ne sont pas récoltées annuellement, mais Prom'Haies veut se laisser l'opportunité de répondre à de nouvelles demandes en proposant toujours plus d'essences champêtres naturellement présentes sur son territoire. L'association mobilise également du temps et des bénévoles pour proposer du végétal local à ses porteurs de projets. Pour l'hiver 2017-2018, Prom'Haies pourrait ainsi arriver à couvrir 60% de ses besoins en plants champêtres avec des plants labellisés.

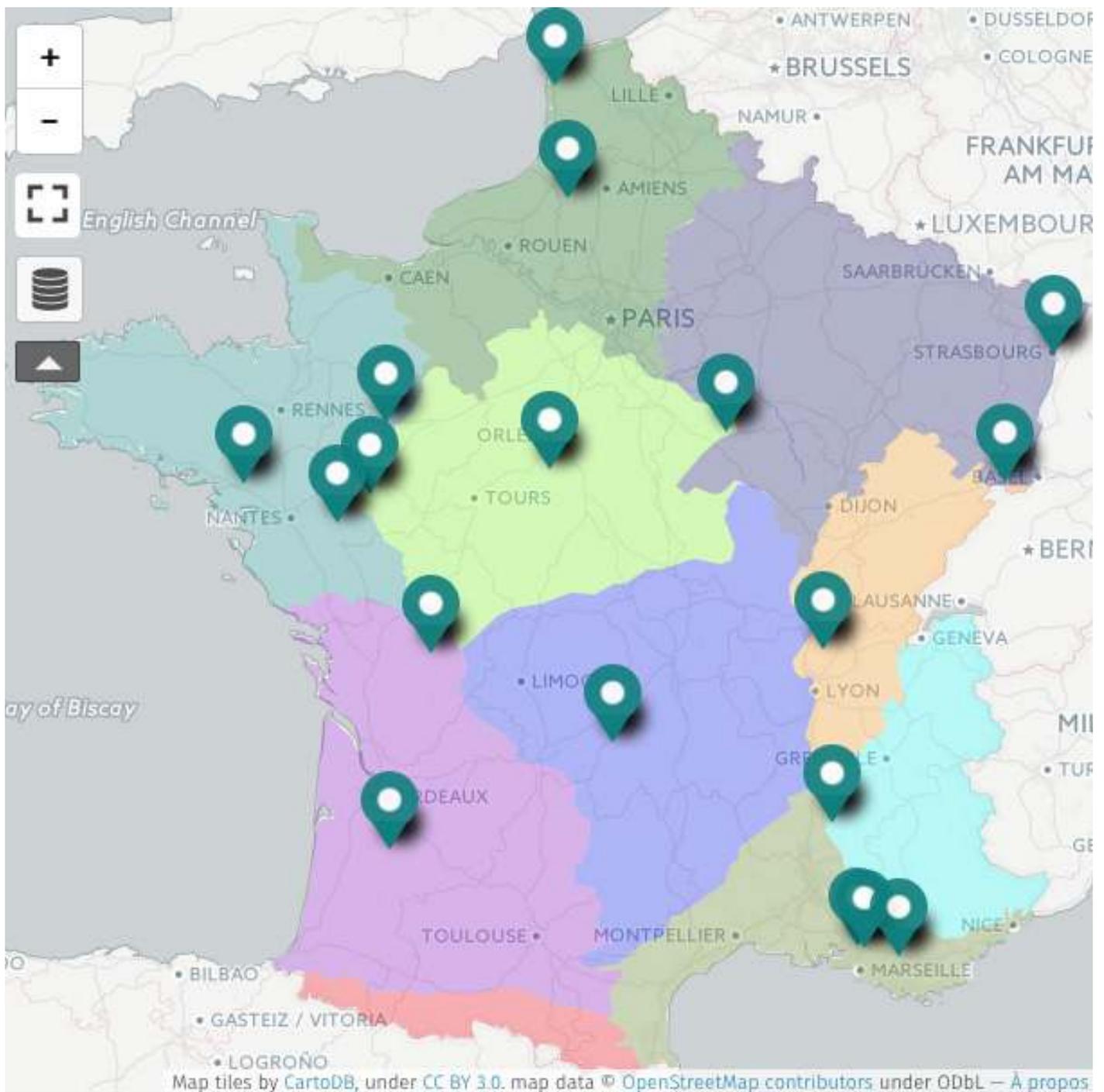
Allan expliquant les techniques de récolte aux saisonniers récolteurs embauchés par Prom'Haies en Nouvelle-Aquitaine





Apprentissage de la récolte

### **III – Vers un réseau de récolteurs identifiés, formés et structurés à l'échelle nationale**



Carte des producteurs de graines, de boutures et de plants labellisés « Végétal local »  
en ligne sur le site de l'Afac-Agroforesteries - juin 2017

<http://afac-agroforesteries.fr/nos-projets-en-cours/arbres-et-arbustes-certifies-vegetal-local/la-filiere-arbres-et-arbustes-labellises-vegetal-local/>

## 1-Recenser les récolteurs

Un des premiers besoins exprimé par les acteurs investis dans la démarche d'arbres et d'arbustes labellisés « Végétal local », est le recensement des initiatives locales. En effet, ces dernières manquent de visibilité au niveau national. Les liens entre les acteurs de la filière, récolteurs, pépiniéristes, planteurs, n'étaient pas établis. L'Afac-Agroforesteries a donc développé un outil interactif permettant de structurer visuellement cette nouvelle filière : la carte en ligne. Elle localise tous les producteurs de graines, de boutures et de plants labellisés « Végétal local ». Cette carte fonctionne avec une double entrée :

- l'entrée «région d'origine» référence les producteurs proposant des plants provenant de cette région ainsi que la liste de toutes les essences labellisées qui y sont produites,
- l'entrée «producteur» donne les coordonnées de la structures et la liste des essences produites par région d'origine ainsi que le type de produit proposé (graines de ligneux ou boutures ou plants ligneux).

Cette carte offre une bonne visibilité à l'ensemble de la filière et à la gamme de végétaux produits par région d'origine. Ainsi, un planteur peut désormais facilement connaître les végétaux labellisés dans sa région et contacter le pépiniériste.

## 2-Former à la récolte

Le 7 septembre 2016 l'Afac-Agroforesteries a organisé une journée de formation et d'échanges techniques sur la récolte de graines « Végétal local » à Puydarrieux dans les Hautes-Pyrénées (65), dans le cadre du programme d'aide à la récolte soutenu par la Fondation Yves Rocher. Cette journée a réuni 16 participants. Les intervenants (Françoise Sire directrice de Prom'Haies en Nouvelle-Aquitaine et Nicolas Lachaze gérant de la Pépinière Lachaze) ont témoigné sur l'organisation pratique, logistique et financière de l'activité de récolte au sein d'une structure, en accord avec le label. L'après-midi, a permis d'aborder plus précisément les techniques de récolte suivant les espèces et de dépulpage des graines (matériel, geste). Une restitution détaillée et illustrée de cette journée de formation a été produite afin de capitaliser les échanges et les retours d'expériences (cf pages suivantes).

entrée région d'origine

entrée producteur

**9 - Zone Sud-Ouest**

**Pépinières Bauchery**  
<http://bauchery.fr>  
Plants ligneux

**Pépinières Naudet Préchac**  
<http://www.pepinieres-naudet.com>  
Plants ligneux

**Prom'Haies en Nouvelle-Aquitaine**  
<http://www.promhaies.net>  
graines ligneux

*Espèces labellisées :*  
Acer campestre,  
Acer monspessulanum,  
Arbutus unedo,  
Buxus sempervirens,  
Clematis vitalba,  
Cornus mas,  
Cornus sanguinea,  
Corylus avellana,  
Crataegus laevigata,  
Crataegus monogyna,  
Cytisus scoparius,  
Erica cinerea,  
Erica scoparia,  
Erica tetralix,  
Euonymus europaeus

**Prom'Haies en Nouvelle-Aquitaine**

Adresse : Maison de la Forêt et du bois, 79190 Montalembert  
Tel : 05 49 07 64 02  
Email : [contact@promhaies.net](mailto:contact@promhaies.net)  
Web : <http://www.promhaies.net>

**4 - Massif Central**  
Acer campestre,  
Acer monspessulanum,  
Buxus sempervirens,  
Clematis vitalba,  
Cornus mas,  
Cornus sanguinea,  
Corylus avellana,  
Crataegus laevigata,  
Crataegus monogyna,  
Cytisus scoparius,  
Erica cinerea,  
Erica tetralix,  
Euonymus europaeus,  
Frangula alnus,  
Hedera helix,  
Ilex aquifolium

## a-Installation et ressources humaines

### Le matériel et le local technique

Françoise Sire : Pour installer son activité de récolteur il faut investir dans du matériel spécifique ou fabriquer soi-même des outils.

Pour la **récolte de graines** il faut :

- des cannes pour attraper les branches hautes,
- des ceintures pour accrocher les seaux à la taille et avoir les mains libres pour récolter,
- des bâches/draps pour mettre au pied d'arbres ou d'arbustes (utile pour ramasser des fruits sans avoir à les récupérer dans les hautes herbes).

Pour le **nettoyage des graines**, il faut un local technique avec :

- de l'électricité,
- plusieurs points d'eau pour nettoyer les graines à plusieurs en même temps,
- des grandes claies (cadre en bois avec du grillage - auto-réalisation) posées sur des tréteaux pour faire sécher les graines,
- de l'espace,
- des seaux,
- des tamis de maçon (comme on appuie fort pour dépulper les fruits, il faut renouveler le stock régulièrement),
- une chambre froide assez spacieuse pour entreposer des claies de fruits qui n'ont pas pu être nettoyés immédiatement et qui ne doivent pas pourrir. Il faut prévoir beaucoup d'étagères pour étaler tous les fruits. Nous surveillons la température de la chambre froide mais nous n'humidifions pas.

Nicolas Lachaze : Moi, j'ai racheté une chambre froide à une ancienne poissonnerie.

### Le technicien référent

Françoise Sire : Il faut définir la fiche de poste du technicien qui dans une structure encadre l'activité, très saisonnière, de récolte de graine (pic l'été 4 mois pleins temps). Le technicien chargé de récolte :

- gère les sites de récolte sous SIG
- veille au respect de la réglementation du label
- réceptionne les commandes de Kg de graines qu'il transforme en Kg de fruits
- organise les tournées de récolte
- fait les mises à jours pour le label
- assure la formation des récolteurs dans le respect

du label

- a une transversalité avec le reste de l'équipe (avec la secrétaire pour les conventions, avec les autres techniciens pour repérer des sites, ...)
- promeut les végétaux labellisés
- ...

### Le récolteur-saisonnier

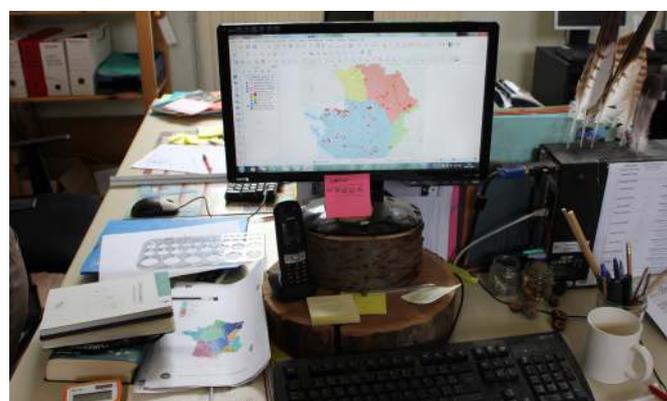
Françoise Sire : Pour l'activité de récolte nous embauchons des saisonniers, en contrat saisonnier agricole, sur la période de récolte (dans le respect de notre convention collective). Il faut ensuite les former et les encadrer. Pour former le récolteur-saisonnier nous avons mis en place des outils adaptés à leur niveau de connaissances techniques. Par exemple, nous avons créé une clé de récolte qui est visuelle et pas trop scientifique pour que le récolteur distingue bien les essences sur le terrain de façon autonome.

### Le bénévole-récolteur

Françoise Sire : Quelle place peut-il avoir pour le bénévolat dans cette activité de récolte ? Lorsque les graines récoltées sont ensuite vendues, le bénévolat peut poser problème.

### Le récolteur-agriculteur

Françoise Sire : Cette année nous testons l'activité de récolte avec les agriculteurs de notre réseau pour que ce soit eux qui récoltent sur leurs propres haies. Puis nous leur rachetons les fruits selon un barème mis en place par Prom'Haies. Ainsi sur le Massif armoricain (région de récolte éloignée de nos locaux) nous avons établi les premiers partenariats avec des agriculteurs avertis chez qui nous avons validé les sites de récolte car nous y avons déjà récolté précédemment. C'est très utile pour le cormier, par exemple, qui est très disséminé sur le territoire.



Poste du technicien chargé de récolte chez Prom'Haies Poitou-Charentes

## Autorisation de récolte

Françoise Sire : Nous ne payons aucun fruit que nous récoltons. Néanmoins, nous avons mis en place un système de conventionnement avec les propriétaires des sites de récolte pour nous autoriser à récolter à titre gracieux chez eux. Nous mettons en place ces conventions avec les communes, les particuliers, les agriculteurs qui spécifient le(s) lieu(x) de récoltes, les espèces visées et l'engagement de ne pas porter atteinte aux végétaux. Elle est d'une durée de 1 an ou plus. Avant la période de récolte, la secrétaire vérifie les conventions qui sont à renouveler. La motivation d'une commune ou d'un particulier à nous autoriser à récolter chez eux, est liée à leur engagement environnemental et de préservation de la biodiversité.

*Document référence : formulaire d'autorisation de récolte particulier / commune de Prom'Haies Poitou-Charentes*

*Document référence : le cahier juridique de l'accès à la ressource - <http://afac-agroforesteries.fr/wp-content/uploads/2015/02/CAHIER-3-cadre-juridique-de-laccès-à-la-ressource.pdf>*

	<b>Récolte de Graines d'Origine Locale</b> <b>Prom'Haies Poitou-Charentes</b>
Formulaire d'autorisation de récolte de graines d'arbres et d'arbustes champêtres	
Je soussigné Mme - M _____ autorise l'association Prom'Haies Poitou-Charentes et ses intervenants à récolter les graines des arbres et/ou arbustes champêtres suivants sur ma propriété et à les utiliser à des fins de préservation de la biodiversité, en renonçant à toute contrepartie.	
» Lieu(x) de récolte (adresses, parcelles cadastrales):	
» Arbres et arbustes champêtres visés par la récolte :	
L'association Prom'Haies s'engage à ne pas porter atteinte aux végétaux qui seront l'objet de la récolte, ni au(x) lieu(x) de récolte.	
Cette autorisation est donnée :	
<input type="checkbox"/> Jusqu'à la fin de l'année _____	
<input type="checkbox"/> Pour 5 ans	
<input type="checkbox"/> Autres _____	
A _____	Le _____
Signatures des partenaires:	
Prom'Haies représenté par :	Mme - M _____

Formulaire d'autorisation de récolte pour un particulier



Récolte de baies de fusain

## b-Codification des lots

### Par le récolteur

Françoise Sire : Pour assurer une bonne traçabilité, il faut tout de suite mettre en place le système de codification des lots. Pour la codification externe (destinée au pépiniériste), chaque lot a un code unique qui est composé de :

- l'année (15)
- l'espèce codifiée (érable champêtre/Acer campestre/Acca)
- n° de la région d'origine (Zone Sud Ouest = 9)
- n° du lot (spécifie chez qui part le lot : livraison chez pépiniériste 1= L1 / livraison chez pépiniériste 2 = L2 / Prom'haie = L3)

Ex : 15Acca9L1

Pour la codification interne (traçabilité au sein de la structure), chaque lot est composé de plusieurs lots (car un lot doit être issu de 3 sites minimum) qui sont eux même codifiés :

- l'année (15)
- l'espèce codifiée (érable champêtre/Acer campestre/Acca)
- n° de la région d'origine (Zone Sud Ouest = 9)
- n° du site de récolte (S1, S2, S3, ...)

Ex : 15Acca9S1

Karine Pelosse : Ne peut-on pas avoir une codification commune à l'échelle nationale ?

Damien Provendier : Le label a réfléchi à une codification unique. Pour cela il faudrait partir de la codification «taxref» qui est complexe et qui peut effrayer certains et freiner la codification. A l'inverse imaginer une codification avec des initiales présente le risque d'être confondu avec d'autres espèces herbacées. Le label a donc décidé de ne rien exiger en terme de codification. Le plus important est de pouvoir lire la traçabilité du lot à travers la codification. Mais dans le travail de structuration de la filière nationale par l'Afac-Agroforesteries une codification commune aux récolteurs peut être mise en place.

**Document référence : le référentiel technique du label**  
- [http://www.fcbn.fr/sites/fcbn.fr/files/ressource\\_telechargeable/referentiel\\_technique\\_vlocal\\_vf\\_0.pdf](http://www.fcbn.fr/sites/fcbn.fr/files/ressource_telechargeable/referentiel_technique_vlocal_vf_0.pdf)

### Par le pépiniériste

Françoise Sire : Ensuite le pépiniériste peut se saisir du n° de lot pour le faire apparaître sur la facture des plants vendus. Il doit adapter sa codification et ses logiciels pour spécifier l'origine et cela complexifie l'élaboration des devis et des factures (plus grande gamme par espèce). Cependant, aujourd'hui la codification des pépiniéristes n'est **pas homogène** et ne nous permet pas de lire la traçabilité du plant.

Paule Pointereau : Le label exige-t-il de la part des pépiniéristes une codification particulière ?

Damien Provendier : Oui, c'est stipulé dans le chapitre 6 du référentiel technique, dans règle de traçabilité et d'étiquetage et de commercialisation que le «Bénéficiaire» (dans ce cas le pépiniériste) doit utiliser une codification particulière (cf document page de gauche). Aujourd'hui, le label n'a pas pu mettre en place le contrôle sur cet aspect par manque de moyens et aussi parce que la marque est trop jeune. Mais les prochains audits peuvent être orientés sur cette thématique. Par ailleurs, en tant qu'utilisateurs (planteurs) vous pouvez exiger que le pépiniériste inscrive une codification conforme au référentiel technique du label sur la facture. Cette rigueur exigée par le label demande un temps d'adaptation et de l'accompagnement pour tous les acteurs de la filière.

 <b>Association Prom'haies Poitou-Charentes</b> Maison de la Forêt et du Bois 11 allée des Châtaigniers Le Piolet 79190 MONTALEMBERT					
Pépinière					
Le 23/07/2015 A Montalembert					
<i>Prom'Haies Poitou-Charentes certifie que les graines                      dont les cases sont cochées ci-dessous, ont été récoltées sur la saison 2014-15,                      selon le règlement du label "végétal local".</i>					
Espèce	Date d'envoi	Poids livré (en kg)	Région d'Origine	Numéro de lot Prom'haies	Numéro de suivi pépiniériste
Acer campestre L.	28/10/14	2	9	14Acca9L1	
Acer monspessulanum L.	09/10/14	0,4	9	14Acmo9L1	
Cornus mas L.	09/10/14	0,275	9	14Coma9L1	
Cornus mas L.	09/10/14	1	6	14Coma6L1	
Cornus sanguinea L.	28/10/14	0,6	9	14Cosa9L1	
Cornus sanguinea L.	28/10/14	0,19	7	14Cosa7L1	
Cornus sanguinea L.	28/10/14	0,16	6	14Cosa6L1	
Corylus avellana L.	09/10/14	5,6	9	14Coav9L1	
Corylus avellana L.	09/10/14	1,165	7	14Coav7L1	
Corylus avellana L.	09/10/14	7,4	6	14Coav6L1	
Crataegus monogyna Jacq.	28/10/14	0,5	9	14Cmo9L1	
Crataegus monogyna Jacq.	28/10/14	0,037	7	14Cmo7L1	

Bon de livraison de graines (kg) Prom'Haies Poitou-Charentes à un pépiniériste

## c-Assurer l'approvisionnement régulier de la ressource en graine

### La question du stockage

Sophie Hugonnenc : Il y a des espèces qui, d'une année sur l'autre ne fructifient pas. Comment l'anticiper ?

Françoise Sire : Par exemple, cette année nous ne pourrions pas récolter de prunellier en Poitou-Charentes. Mais à l'inverse, l'année précédente, cette essence a produit en abondance. Nous avons récolté davantage de graines et les avons stockées. Attention ! il faut bien connaître la durée maximale de stockage de la graine (par exemple le prunellier c'est 3 ans, après la graine perd de la viabilité). Cet équilibre des stocks nous a ainsi permis cette année, de vendre au pépiniériste du prunellier n+1 (2015) mais pas du prunellier n+0 (2016). Cependant, il faut savoir que la graine perd en qualité d'année en année. Les graines fraîches c'est le mieux !

D'autre part, il peut arriver d'être en **surstock** et c'est un **véritable risque économique** car s'il n'est pas écoulé, le temps de récolte, de préparation des graines et la période de stockage ne seront pas financés. Mais c'est important de prendre ce risque car il permet d'assurer un approvisionnement régulier de graines au pépiniériste. **Il faut le prendre en compte dans le prix de vente de la graine.**

### Peut-on mélanger des lots d'années différentes ?

Damien Provendier : Le label autorise le mélange de lots d'années différentes pour équilibrer la ressource d'une année sur l'autre (pénurie/abondance).

### Peut-on mélanger des lots de structures récolteuses différentes ?

Damien Provendier : Oui, le label autorise le mélange de lots issus de deux structures différentes (par exemple Prom'Haies et l'AFAHC-Occitanie) à condition qu'ils proviennent de la même région d'origine (par exemple la Zone Sud Ouest qui est en commun). Cela permet d'équilibrer l'approvisionnement de la ressource entre les territoires à l'échelle de la RO.

**Proposition** : Il serait bien de mettre en place, à l'échelle nationale et par RO, une base de données qui référence la quantité de graines récoltes (n+0) et les stocks de graines disponibles (n+1, n+2, ...) par espèce et par structure. Cela permettrait d'avoir

une visibilité sur la disponibilité de la ressource afin d'assurer un bon approvisionnement en graines à l'échelle nationale et par RO pour toutes les espèces.

### Stockage et humidité

Gilbert Cournet : Mettez-vous en chambre froide les fruits un peu gros, comme la viorne lantane, sans les faire sécher au préalable ?

Françoise Sire : La graine de viorne lantane est livrée avec **la pulpe sèche dessus**. Nous ne la nettoyons pas. Nous la récoltons quand elle est sèche et avant qu'elle ne tombe. Cela convient aux pépiniéristes. C'est un des fruits qui ne se dépulpe pas. C'est une exception.

Nicolas Lachaze : Pour ma part, je ne fais pas comme ça. Je dépulpe car la première année, je n'avais pas dépulpe et je n'ai eu aucune levée. Mais c'est peut-être dû à un autre facteur.

Damien Provendier : **Quel sac utilisez-vous ?** Papier ou plastique ?

Françoise Sire : Nous utilisons des sachets en plastiques transparents.

Nicolas Lachaze : J'utilise également des sachets **plastiques transparents** pour que ce soit **hermétique**. Cela me permet de vérifier si le lot de graines dans le sac plastique est suffisamment sec. S'il ne l'est pas, de la **buée** se forme et dans ce cas là, j'ouvre le sac et je refais sécher.

Françoise Sire : Pour faire sécher les graines, nous avons acheté des draps en lin pour étaler les graines et absorber l'humidité.

Nicolas Lachaze : Le sac plastique transparent présente un autre avantage, il permet de voir si les graines sont en train de germer ou non lors de la stratification. Mais il faut un suivi régulier et fréquent des lots.

## d-Calculer le prix de revient de la graine

### Le temps de travail

Françoise Sire : Pour calculer le prix de revient de la graine/espèce il faut considérer deux temps de travail différents :

- **Le temps administratif** : il comprend le temps de technicien pour la coordination de l'activité et pour les démarches auprès du label
- **Le temps technique** : il comprend le temps de récolte et de nettoyage (ex : tri par flottaison) mais ne compte pas le temps de prospection des sites. **75% de ce temps techniques est consacré à la récolte.**

Par exemple, nous avons calculé que le temps de travail technique pour obtenir **1kg de graines de cornouiller mâle**, prête à être livrées, est de **3h**.

Autre exemple, nous avons calculé que le temps travail technique pour obtenir **1kg de graines de pommier sauvage**, prête à être livrées, est de **62h**. C'est une essence plus rare à trouver et il faut ouvrir le fruit au couteau pour obtenir les graines.

**L'élément qui pèse, à plus de 90%, dans le prix du kg de graines c'est la main d'œuvre.**

### Les paramètres de calcul du prix du kg de graines

Françoise Sire : Les prix des graines par espèces sont consultables sur notre flyer. Pour 2016, les prix du Kg de graines varie de 70€ à 2000€ hors-taxe. Les tarifs ont été établis à partir :

- du temps de travail de salarié
- du coût de saisonnier
- des frais de déplacements
- des frais de location
- des frais d'assurance
- du coût de l'administration centrale
- de la marge pour être bénéficiaire et ainsi pouvoir amortir et investir.

Finalement, le coût des graines qui sont pour nos plantations sont couvertes par celles vendues.

### Le différentiel de prix entre espèces

Françoise Sire : Le kg de graine du néflier coûte cher car la ressource est très disséminée sur le territoire. Le temps de récolte est très long pour cette espèce. Ainsi, le différentiel de prix qui existe entre les espèces dépend de :

- la rareté des sites de récolte
- la dissémination de l'espèce
- la difficulté d'extraction

Nathalie Hewison : Est-ce que le taux de différentiel de prix entre les espèces est le même pour Vilmorin?

Françoise Sire : Oui on tend vers les mêmes rapports.



Récolte de baie de cornouiller

## e-Relations avec le client

### Quelle est l'unité de mesure pour vendre les graines ?

Françoise Sire : Prom'Haies utilise l'unité Kg pour vendre les graines nettoyées et viables. C'est aussi l'unité utilisée par les semenciers nationaux que sont l'ONF et Vilmorin pour la vente de graines.

### Quelles sont les attentes des clients ?

Françoise Sire : Il existe **deux types de clients** de graines d'arbres et d'arbustes labellisés avec des attentes relativement différentes pour le pépiniériste d'une part et pour le maître d'ouvrage d'autre part.

**Le pépiniériste** sera attentif à la qualité de la livraison, c'est-à-dire, à acheter un certain nombre de plants viables par poids (en kg) de graines. Pour le pépiniériste, le plant viable est un plant bien calibré, bien raciné. C'est un produit standardisé. A l'inverse, certaines **maîtrises d'ouvrages**, comme le gestionnaire d'espace naturel sera intéressé par tous les plants de la plate-bande pour obtenir un maximum de diversité génétique (les plants déjà ramifiés, ayant fait un trop grande croissance dès le départ, mal racinés, peu développés, rabougris, ...).

**Astuce** : Lors de la négociation avec le pépiniériste, il faut faire valoir la diversité génétique des graines vendues pour valoriser les plants non-conformes (non calibrés) car elle répond à une attente de certains clients.

*Document référence : catalogue Vilmorin - <http://www.vilmorin.com/francais.aspx>*

### Mettre des conditions à la vente

Françoise Sire : Lors de la vente de graines au pépiniériste, nous joignons au devis des conditions générales de ventes de graines qui spécifient

- les garanties,
- si l'emballage est compris,
- qui paie les frais de port,
- comment se font les réclamations,
- les délais de livraison,
- les conditions de paiement, la juridiction en cas de litiges, ...

*Document référence : conditions générales de vente de graines de Prom'Haies Poitou-Charentes*

### Demander des retours au pépiniériste

Françoise Sire : Nous demandons systématiquement aux pépiniéristes, un retour sur les **levées de germination**. Et nous nous rendons compte qu'il très dur de tirer des conclusions sur le **nombre de plants produits par Kg de graines**.

Les pépiniéristes nous font également des retours sur la différence de levée entre les graines achetées chez un grainetier et celles achetée chez Prom'Haies. Prenons l'exemple du sureau noir, qui cette année, n'a eu aucune levée avec les graines du grainetier, et une levée extraordinaire, avec un taux supérieur à celui estimé, avec les graines de Prom'Haies. Il faut absolument demander ce type de retours pour **construire un argumentaire de vente fort sur la qualité des graines fraîches qui auront un taux de levée supérieur aux graines tout-venant**.

Nicolas Lachaze : D'ailleurs, l'arrivée des graines «Végétal local» sur le marché a fait évoluer l'argumentaire de vente de Vilmorin, puisqu'il spécifie depuis cette année «*graines fraîches*» dans son catalogue !

### Envoi des graines au pépiniériste

Françoise Sire : Nous livrons des **graines fraîches**, c'est-à-dire, des graines qui viennent tout juste d'être récoltées et nettoyées. Nous envoyons les lots au fur et à mesure aux pépiniéristes sans attendre la fin de la période de récolte. C'est du **flux-tendu**. Et cela nous dégage plus rapidement de la responsabilité des graines stockées dans notre local. Prom'Haies a d'ailleurs **déclaré à son assureur la valeur des graines stockées** en cas de perte (incendie ou vandalisme).

Nicolas Lachaze : C'est une méthode qui répond aussi à la problématique des **périodes de stratification de graines qui sont différentes d'une espèce à l'autre**. Par exemple le cornouiller sanguin doit être semé dès octobre. Donc si le récolteur attend décembre pour envoyer le lot, le semis ne pourra se faire que l'année suivante.

## f-Questions liées au label et à sa réglementation

### **Le chevauchement des essences MFR/Végétal local**

Françoise Sire : Initialement (en 2012), dans la démarche de labellisation des végétaux d'origine locale, l'Afac-Agroforesteries s'était rapprochée du service génétique forestière au Ministère de l'agriculture pour demander d'inscrire dans la liste des essences MFR, les espèces utilisées dans les plantations hors-forêt (bourdaine, noisetier, ...). Cette demande n'a pas abouti et il a été décidé de monter une filière de production, complémentaire, de plants d'origine locale aux espèces non-référencées MFR. C'est pour cela que dans le label « Végétal local » nous ne retrouvons pas d'espèces MFR. Pourtant aujourd'hui, certaines essences labellisées « Végétal local » sont passées en MFR. C'est le cas du pommier sauvage, de l'érable champêtre.

Damien Provendier : C'est un vrai sujet d'actualité. A l'origine du projet « Végétal local », nous avons eu cette volonté d'avoir deux listes d'essences complémentaires qui ne se chevauchent pas. Mais aujourd'hui, nous constatons que ce critère n'est pas réglementaire par rapport à ce qui a été déposé à l'INPI. En effet, si un candidat souhaite présenter des essences qui figurent dans la liste MFR, le label « Végétal local » ne peut pas les refuser au risque d'être attaqué d'un point de vue réglementaire. Nous étudions donc la possibilité d'avoir une double labellisation (MFR+Végétal local) pour les graines d'arbres et d'arbustes. En effet, les MFR *identifiés*\* se rapprochent sensiblement du cahier des charges du label Végétal local (le découpage par région, l'identification du site de récolte, ...)

Nicolas Lachaze : En tant que récolteur-pépiniériste, quand je récolte de l'aulne par exemple, je fais systématiquement identifier le site de récolte car c'est une essence MFR. Si il n'y a pas d'identification, je ne peux pas le commercialiser.

Annie Pavan : Le cahier des charges des MFR identifiés est beaucoup plus facile à suivre pour la récolte que celui du label « Végétal local » car il n'y a pas ce critère de diversification des sites. La démarche est différente de celle du label « VL » qui est plus exigeant.

Françoise Sire : Pour approvisionner nos chantiers,

nous continuons à produire nos graines d'origine locale pour les essences comme le cormier, le noyer et le chêne. Nous les nommons « *origine Poitou-Charentes* » mais ça n'a aucune valeur réglementaire.

*\*Il existe plusieurs catégories de MFR :*

*1-les MFR sélectionnés-qualifiés dont les graines sont issues de peuplements bien calibrés en vue de la production de bois.*

*2-les MFR identifiés concernent des essences d'arbres et d'arbustes qui n'ont pas forcément de vocation forestière (ex : le bouleau) et dont les sites de récoltes sont identifiés sur demande.*

### **Quel contrôle des sites de récolte est effectué par le label?**

Damien Provendier : Après le dépôt de la candidature, un audit est réalisé chez le candidat pendant une journée. L'auditeur va contrôler la traçabilité des graines récoltées à partir des fiches de récolte, des numéros de lots sur les sachets de graines, pour bien s'assurer qu'on puisse remonter au site de récolte correspondant. Puis un site est sélectionné sur un tirage aléatoire. Il faut savoir que les auditeurs du GNIS sont en formation en ce moment.

Le label « Végétal local » ne labellise pas les sites, notamment par manque de moyens. C'est le processus, la qualité du travail qui est évalué par l'audit.

### **Comment identifier les sites de récolte pour qu'ils soient conformes au label ?**

Damien Provendier : L'idée est de se former tous ensemble pour apprendre à lire un paysage, à se référer à des documents et cartographies de référence.

*Document référence : le cahier des charges des sites de récolte de l'Afac-Agroforesteries*

*Document référence : le référentiel technique du label (« pour s'auto-évaluer ») - [http://www.fcbn.fr/sites/fcbn.fr/files/ressource\\_telechargeable/referentiel\\_technique\\_vlocal\\_vf\\_0.pdf](http://www.fcbn.fr/sites/fcbn.fr/files/ressource_telechargeable/referentiel_technique_vlocal_vf_0.pdf)*

Françoise Sire : À Prom'Haies se sont les techniciens qui ont repéré depuis 10 ans des sites de récoltes (« *cette haie est bien, ce cormier est bien* »), notamment lors de projets de plantation. Puis nous avons sélectionné les sites qui correspondaient vraiment au cahier des charges du label. Maintenant chaque site est référencé sous SIG avec une fiche des espèces que l'on trouve et leur densité. C'est important

d'avoir sur le terrain une fiche descriptive du site de récolte au moment de son identification ainsi que la base cartographique.

*Document référence : fiche descriptive du site de récolte (espèces, densité) de Prom'Haies Poitou-Charentes*

Karine Pelosse : Notre deuxième étape de projet, après la récolte est la cartographie. Nous souhaitons mettre en place une cartographie commune AFAHC-Occitanie qui recense l'ensemble des sites de récolte.

### **Comment peut-on intégrer l'utilisation de plants labellisés « Végétal local » dans les codes des marchés publics ?**

Françoise Sire : Dans le cadre du chantier LGV en Poitou-Charentes, un arrêté préfectoral inter-région (Pays de Loire, Aquitaine, Poitou-Charentes) a obligé le maître d'ouvrage (la filiale Vinci) à utiliser des végétaux d'origine locale pour les plantations du volet paysage. Ainsi, Prom'Haies a été contactée pour produire 1 million de plants d'origine locale. Cependant, ce cas de figure reste exceptionnel. À cette période le label n'existait pas encore.

*Document référence : l'arrêté préfectoral inter-région pour le chantier de la LGV*

Damien Provendier : En mars 2016, la réglementation des codes des marchés publics a changé. Il est désormais autorisé de citer un label, dont le label « Végétal local ». L'utilisation de plants labellisés « Végétal local » ne peut donc pas être exigée dans le code des marchés publics mais le label peut être indiqué comme un exemple, une illustration. Aujourd'hui, ce qui freine l'intégration du label dans les marchés publics dépend de la crainte des maîtrises d'ouvrage qui manquent d'assurance sur l'approvisionnement régulier de la ressource. Ayant peur d'être trop exigeantes, elles restent sur la réserve pour faire évoluer les marchés publics.

## **g-Conseils pratiques pour la récolte et la préparation des graines**

### **Identifier des sites de récolte**

Nicolas Lachaze : Il faut identifier un bon nombre de sites de récolte avant leur fructification car le risque est de ne pas en avoir assez. En effet, certaines fois, lorsqu'on revient sur le site repéré pour récolter, l'agriculteur a déjà taillé sa haie ou les arbres étaient trop à l'ombre et n'ont pas donné de fruits, ... Il faut donc prévoir plusieurs sites de récolte potentiels.

Sophie Hugonnenc : Nous avons repéré des sites de récolte chez des adhérents (avec un accord oral) mais les sites n'étaient pas bons donc nous avons dû récolter ailleurs, illégalement.

David Campo : Pour nous, 40% des sites de récolte ont des conventions. C'est plus rassurant.

Françoise Sire : Passer une convention avec le propriétaire permet d'orienter ses pratiques, notamment le sensibiliser à ne pas tailler sa haie trop tôt.

Véronique Baer : Nous avons passé un accord avec des sites ENS, mais les sites de récoltes ne sont pas très bons.

Damien Provendier : Je vous conseille de regarder les cartes des sites de Natura 2000. C'est un bon indicateur.

Françoise Sire : Nous ne cherchons plus de sites de récolte, nous en avons assez. Il faut bien penser à avoir une répartition géographique sur l'ensemble du territoire de récolte pour échelonner au maximum la récolte dans le temps (bien connaître les zones climatiques différentes de son territoire).

Nicolas Lachaze : Cela permet aussi d'augmenter la diversité génétique sur une même région d'origine.

Françoise Sire : Nous avons plus de 100 sites de récolte. Nous comptons dedans les individus isolés comme le cormier.

Nicolas Lachaze : C'est important d'avoir une grande quantité de sites, car d'une année sur trois on ne peut plus récolter sur ce site pendant 3 ans (règlement du label).

Olivier Clément : Vaut-il mieux récolter sur 3 années successives sur un même site ou seulement une année ?

Nicolas Lachaze : Cela n'a pas vraiment d'importance. C'est plutôt la nature qui décide. Une année un site peut beaucoup donner puis plus rien l'année d'après ou donner régulièrement pendant plusieurs années. L'acte de récolter n'influence pas la productivité d'un arbre ou d'un arbuste.

Camille Caesar : Cela doit être dur à gérer dans l'espace rural ?

Françoise Sire : C'est pour ça qu'il faut tisser un réseau de veilleurs sur l'ensemble du territoire.

### **Récolte**

Nicolas Lachaze : Il faut privilégier les graines charnues de cornouiller.

Nicolas Lachaze : Je ramasse les noisettes directement sur l'arbre et je ne prend que celles dont le cupule se détache directement.

Nicolas Lachaze : Lors de la récolte, il faut ouvrir, au moins, une graine d'érable champêtre pour s'assurer qu'elles sont bonnes sur ce site.

### **Matériel de nettoyage**

Nicolas Lachaze : Il est indispensable de nettoyer les seaux d'un lot à l'autre pour ne pas que les graines se mélangent. Il faut utiliser des outils propres et secs.

Nicolas Lachaze : Moi je n'utilise pas de tamis mais des lames de terrasse. C'est du système D. Je trie les graines, au moment du nettoyage dans le seau d'eau, entre les flottantes et les non-flottantes. Je vais tester de semer les non-flottantes pour voir si elles lèvent.

### **Dépulpage**

Nicolas Lachaze : Mettre les prunelles dans l'eau ça les ramolli et c'est plus facile à nettoyer.

Nicolas Lachaze : Lorsque la peau de la viorne lantane s'est trop desséchée, il vaut mieux la remettre dans l'eau pour que la pulpe se regonfle et ainsi la nettoyer plus facilement. On gagne deux fois plus de temps lors du frotage. En Auvergne, je la récolte

du 15 août au 15 septembre, puis je peux les laisser quelques jours dans l'eau quand je n'ai pas le temps de les dépulper immédiatement. L'eau ne gêne pas la germination ensuite.

### **Génétique**

Annie Pavan : Nous avons pris un stagiaire pour étudier la génétique de nos graines en partenariat avec un laboratoire qui les a analysées. Cela n'a pas coûté trop cher et se serait intéressant à faire pour les autres récolteurs, et particulièrement utile pour identifier les pommier et poiriers sauvages des cultivars.

### **L'activité en pépinière**

Nicolas Lachaze : La pépinière de la Cluse sème directement sans dépulper. C'est le seul pépiniériste important en France à avoir ce genre de pratique. S'ils gagnent du temps sur le nettoyage de graines, ça leur demande beaucoup de travail du sol et de désherbage ensuite.

Nicolas Lachaze : Mes clients sont les fédérations de chasseurs, les parcs naturels, les LPO, les associations de planteurs.

Nicolas Lachaze : Avec une production de 35 000 plants j'arrive à me dégager un salaire tous les mois. Mais j'ai embauché deux personnes sur les mois de mars/avril/mai et novembre/décembre en contrat tésa (contrat agricole simplifié). Quant à moi, j'ai le statut d'exploitant agricole et j'aurai à terme deux structures, l'une commerciale et l'autre agricole.

Nicolas Lachaze : Je ne vend que du 40/60. Mais avec des baliveaux, on se fait plus de marge.

Sophie Hugonnenc : les plants de la pépinière Lachaze sont bien racinés.

Nicolas Lachaze : Je vise à ce que mes plants soit de meilleure qualité pour me démarquer des grands pépiniéristes.

Nicolas Lachaze : l'avantage d'une pépinière en altitude, c'est qu'à partir du 15 novembre je peux commencer à livrer mes plants.



Formation à la récolte, au pied de la haie



© Prom'Haies

## Forum national Arbres, Arbustes et Territoires

2 décembre 2016

# Forum national Arbres, Arbustes et Territoires

**Les filières «Végétal local»** - Journée d'échanges techniques consacrée au développement de filières ligneuses labellisés « Végétal local ». Retour sur la mise en place d'une filière régionale et ateliers de travail et de réflexion entre récolteurs du territoire national.

*2ème édition*

**de 9h30 à 17h**  
**Au Lycée Angers le Fresne**

**Contact :** [contact@afac-agroforesteries.fr](mailto:contact@afac-agroforesteries.fr)

Programme complet et inscription disponible **début novembre**

Tarif de la journée (restauration sur place comprise) : 12€

Avec le soutien financier de la région Pays de Loire\*



Programme de la journée du 2 décembre 2016 à Angers

## 3-Animer et coordonner un réseau national

### a-Le forum national arbres et territoires

Le 2 décembre 2016, l'Afac-Agroforesteries a organisé une journée d'échanges techniques consacrée au développement de filières ligneuses labellisées « Végétal local » à laquelle près de 70 personnes ont assisté. Elle a été l'occasion de faire un retour sur la mise en place d'une filière régionale, sur l'actualité du label « Végétal local » et sur l'implication de la Fondation Yves Rocher et du Ministère de l'Agriculture dans son développement national. L'après-midi s'est déroulée sous forme d'ateliers de travail et de réflexion entre les différents acteurs de la filière « Végétal local » du territoire national :

#### Atelier 1 :

> Quelle organisation mettre en place pour fédérer les récolteurs de France afin d'assurer l'approvisionnement en graines ?

*Animation : Alan Guillou - Michel Boutaud- Jacques Detemple*

#### Atelier 2 :

> Mutualisation et partage des outils organisationnels des récolteurs

*Animation : Françoise Sire - Olivier Clément*

#### Atelier 3 :

> Actualiser le guide technique « récolte et mise en culture des principales espèces ». Quel contenu et forme donner aux fiches-espèces pour les rendre pratiques ?

*Animation : Anne-Sophie Bruniau - Véronique Baer*

Ces ateliers caractérisent les trois axes de travail sur lesquels l'Afac-Agroforesteries s'investit afin de développer la filière de production d'arbres et d'arbustes labellisés « Végéta local ».



Atelier 1



Atelier 2



Atelier 3

## Projet de Charte des récolteurs «Végétal local» sur le territoire français

Pour la restauration des milieux et des maillages bocagers, la provenance locale est une nécessité écologique et économique. Elle permet de reconstituer des communautés végétales cohérentes et favorise la réussite des plantations avec des végétaux adaptés aux conditions locales. Début 2015, la création de la marque collective "Végétal local" garantit l'origine et la diversité génétique des plants selon 11 grandes régions biogéographiques. Afin de dynamiser et pérenniser l'émergence de ces filières d'approvisionnement en "Végétal local", il est nécessaire de fédérer les partenaires constituant le socle de ces filières, à savoir les récolteurs de matériel "végétal local" (graines, boutures) dans les territoires. En perspective de constitution d'un réseau national de récolteurs, il est nécessaire que ces derniers puissent au préalable partager des grands principes, qu'ils soient environnementaux, économique ou sociaux : c'est l'objectif de cette charte...

### **1/ Engagements environnementaux :**

- Nous nous engageons à respecter les règlements d'usage et référentiels techniques nationaux établis conjointement par la FCBN, l'Afac-Agroforesteries et Plante et Cité quant à la récolte de matériel "Végétal local" sur nos territoires.
- Nous nous engageons à unir nos efforts, localement, régionalement et sur le territoire national pour préserver les ressources naturelles, en particulier pour les espèces disséminées et/ou pour les sites récoltés collectivement.
- Si notre activité est également la plantation de haies, d'arbres et d'arbustes champêtres, nous nous engageons à avoir recours au matériel labellisé "végétal local" en priorité.
- Nous nous engageons à soutenir le collectif national des récolteurs par la centralisation et la mutualisation de certaines de nos données et outils, afin d'améliorer les connaissances et les filières locales en construction.

### **2/ Engagements économiques :**

- Pour éviter toute concurrence localement, nous nous engageons à pratiquer des prix de vente de graines/boutures loyaux et proches de la réalité de terrain.
- Nous nous engageons à nous concerter en cas d'éventuels conflits afin de trouver une solution harmonieuse et acceptable par tous, que ce soit lors de la recherche de sites de récolte sur la politique économique lors de la vente de matériel "Végétal local".

### **3/ Engagements sociaux :**

- Nous nous engageons à communiquer, par quelque moyen que ce soit, sur les activités de récolte de matériel "Végétal local" sur nos territoires.
- Nous nous engageons à promouvoir le végétal local auprès des pépiniéristes
- Nous nous engageons à diffuser la présente charte à nos partenaires, aux potentiels utilisateurs de végétaux locaux : associations, organisations professionnelles agricoles, administrations et collectivités territoriales...
- Nous nous engageons à intéresser à cette démarche des publics éloignés de ces problématiques (détenus, jeunes en rupture...) et à lutter ainsi contre les inégalités socio-écologiques.
- Nous nous engageons à nous rencontrer de façon formelle de façon régulière pour échanger, faire un bilan qui sera largement diffusé et témoignera des conséquences opérationnelles de l'adoption de cette charte.

## **b-Créer une fédération des récolteurs de France**

Aujourd'hui, pour développer et renforcer le réseau de récolteurs il faut progresser sur le champ économique, même si cette activité restera toujours minime dans le vaste marché du végétal.

En effet, il est maintenant nécessaire de professionnaliser la récolte de graines d'espèces sauvages dans le respect de toute la diversité génétique en définissant ce métier, singulièrement différent de celui pratiqué par les marchands grainiers et leurs sous-traitants.

Le projet de structuration de cette nouvelle profession consiste à monter une fédération de récolteurs, nationale ou régionale, dont l'organisation juridique et économique est à inventer.

Cette fédération des récolteurs a pour objectifs :

- d'alimenter en graines le marché en continu,
- de représenter les récolteurs à l'échelle nationale,
- de discuter avec les syndicats professionnels, les ministères, le monde de la recherche,
- de coordonner les récolteurs avec une gouvernance à deux étages (national et régional (RO ou administrative)).

Pour cela, il faut doter le réseau de récolteurs d'outils permettant de trouver une rentabilité économique tout en progressant sur la technicité. Fin 2016, les récolteurs des Pays de Loire ont développé un outil simple de planification des besoins et des stocks pour les récolteurs et pépiniéristes de la région (ex : harmoniser les fins de saison). Cet outil pourrait être mutualisé avec d'autres territoires et même l'échelle nationale.

## **c-Mettre en place des outils communs pour les récolteurs**

Comme évoqué précédemment, l'un des axes de travail, sur lequel les récolteurs ont mandaté l'Afac-Agroforesteries, est la mise en place d'outils communs et de documents références pour une structure récolteuse. En effet, une structure développant une activité de récolte a besoin de se doter d'outils pour mettre en place une pratique de la récolte opérationnelle sur son territoire et

économiquement viable. A l'issue de la journée d'échanges du 2 décembre 2016 et de la journée de formation à Puydarrieux, un ensemble de documents communs à tous les récolteurs ont été listés. L'Afac-Agroforesteries aura donc à charge de les mettre en place.

### Documents techniques

- calendrier de récolte
- fiche récolte

### Moyens techniques

- guide pour aménager un local technique (matériel, équipement, coût, organisation du local, ...)
- les outils de récolte
- références bibliographiques

### Documents administratifs

- formulaire d'autorisation de récolte validé juridiquement
- conditions générales de vente
- bon de livraison
- codification nationale pour les lots de graines ligneuses à vendre aux pépiniéristes

### Documents de formation en interne

- fiche de poste référence d'un technicien encadrant l'activité de récolte
- méthodologie de formation pour les récolteurs (saisonniers, bénévoles, nouveaux)

### Documents de communication

- kit de communication pour les opérateurs afin de promouvoir le label « Végétal local » sur leur territoire (client et maîtrise d'ouvrage) communiqué de presse type



Claies de séchage de graines

## **IV – Actualiser le guide technique de récolte et de mise en culture**

DÉMARCHE NATIONALE POUR UNE PRODUCTION CERTIFIÉE  
**d'arbres et d'arbustes d'origine locale**

RÉCOLTE ET MISE EN CULTURE DES PRINCIPALES ESPÈCES



coordination et rédaction

Anne-Sophie Bruniau

1<sup>re</sup> ÉDITION

19 février 2015

Guide technique de récolte et de mise en culture rédigé par  
l'Afac-Agroforesteries

---

## **1-Première édition du guide de récolte de graines « Végétal local »**

En mars 2015, l'Afac-Agroforesteries édite un outil pratique destiné aux récolteurs : le guide technique de récolte et mise en culture. Produit dans le cadre de la démarche nationale pour une production certifiée d'arbres et arbustes d'origine locale, il a pour vocation d'accompagner le métier de récolteur. C'est le premier document de référence en France sur la technique de récolte de graines de ligneux « Végétal local ». Il a été conçu dès le départ comme un document évolutif qui doit être actualisé au fur et à mesure de l'évolution des pratiques et de la profession de récolteur ainsi que des techniques qui s'amélioreront avec l'expérience. Il est essentiellement composé de quarante «fiches espèces».

Les «fiches espèces» ont été établies par un recueil d'informations techniques et d'expérience auprès des récolteurs de graines de ligneux, des producteurs et des planteurs de jeunes plants membres du réseau Afac-Agroforesteries, mais aussi avec l'appui de la pépinière ONF, Pôle national des ressources génétiques forestières de Guéméné Penfao, engagée dans la production de végétaux ligneux d'origine locale depuis bien des années déjà. Enfin, des recherches bibliographiques ont complété les informations.

Chacune de ces «fiches espèces» aborde les différentes phases de la production des jeunes plants de chaque espèce dès l'authentification du pied-mère à prélever. Puis les différents aspects de la récolte, la préparation et le stockage des graines, la maîtrise des levées de dormance, les premiers semis.

Le guide technique de récolte et de mise en culture s'entend en complémentarité du guide technique « cahier des charges des sites de récolte ». Ce dernier permet de caractériser un espace de collecte pour garantir au mieux l'origine et la diversité des végétaux prélevés, la gestion pérenne des sites retenus, mais aussi les règles de récolte qui s'appliquent aux végétaux ligneux, notamment ceux qui sont présentés dans les «fiches espèces».

---

## **2-Présentation des fiches espèces**

*cf pages 60-61-62-63 ci-dessous*

---

## **3-Un guide à compléter**

Les techniques pour récolter les graines d'origine locale et les préparer jusqu'à la mise en culture sont encore très empiriques et détenues par quelques initiés du réseau de l'Afac-Agroforesteries. Cette première édition du guide technique récolte et mise en culture est une première mutualisation des informations et ces critères issues des expériences de structures de terrain.

Cependant, ce guide reste encore très incomplet. La totalité des critères (les caractéristiques de l'espèce, la récolte, le nettoyage et l'extraction des graines, la levée de dormance et les semis) ne sont pas systématiquement renseignés. En effet, les indications relatives à certains critères sont mal connues à ce jour et aléatoires. Comme par exemple le rapport entre le nombre de fruits à récolter et le nombre de plants attendus. Ce guide témoigne du manque de retours d'expérience sur le métier de récolteur. Et il est avant tout un appel à contribution collective pour faire de ce document un outil dynamique et complet sur la récolte de graines labellisées « Végétal local ».

# Cornus sanguinea L.

Cornouiller sanguin



## Caractéristiques de l'espèce

**Famille :** Cornacées

**Aire de répartition :** très commune partout en basse altitude. Jusqu'à 1500 m, étages supraméditerranéen, collinéen, voire montagnard inférieur

**Données autécologiques :** espèce héliophile ou demi-ombre, sols riches en bases, pH basique à légèrement acide, sols assez secs à frais, voire humide

**Biotopie primaire :** bois, lisières forestières, haies, fourrés, friches

**Caractéristiques biologiques :** faiblement drageonnant, rejette de souche, hermaphrodite

**Morphologie :** arbrisseau de 2 à 5 m

**Critères de fiabilité :** rameau rouge à section ronde, feuille à pointe courte, fruit de 5 à 8 mm noir bleuté

**Vecteur de pollinisation :** anémochore

**Dissémination :** endozoochore

**Sensibilité à l'hybridation :**

**Allogame/autogame :**

**Proportion de plants attendus/nombre de fruits récoltés :**

**Aptitude à la germination en semis direct :** bonne

**Durée de viabilité des graines :** 3 ans

## Récolte

**Epoque de récolte (fourchette suivant région) :** fin septembre/début octobre

**Distance entre les pieds à récolter :** récolter des individus séparés de 20 m au minimum

**Qualités visuelles des fruits à récolter :** drupe noire bleutée, un noyau par fruit, à récolter colorée juste avant maturité complète (avant qu'elle tombe par terre)

**Temps requis/quantité récoltée :**

**Étiquetage :** identifiant du bénéficiaire, nom du collecteur si différent, numéro de référence du lot, site de récolte, espèce, date, habitat

1



Extrait du guide technique de récolte et de mise en culture,  
«fiche-espèce» cornouiller sanguin

### **a-Étape 1 - Reconnaître l'espèce à récolter**

La première étape de la pratique de récolte, consiste à identifier l'espèce du pied-mère sur lequel seront récoltées les baies. Le guide de récolte donne donc des caractéristiques qui permettent la reconnaissance de certaines essences récoltées. La morphologie et les critères de fiabilité proposés ne fournissent pas une description exhaustive de la plante, mais des caractéristiques qui favorisent la reconnaissance en tentant d'écartier les risques de confusion avec d'autres espèces.

Sont aussi indiquées les données qui peuvent conditionner la récolte au regard des projets de production et des itinéraires techniques privilégiés et servent à quantifier la récolte annuelle : aptitude à la germination en semis direct, durée de viabilité des graines. La durée de viabilité des graines indique la durée au-delà de laquelle les résultats de germination baissent nettement.

### **b-Étape 2 - Ramassage des fruits**

Après avoir identifié l'essence de l'arbre sur lequel récolter les fruits, il s'agit de savoir quand venir les chercher. Il est donc essentiel d'avoir des indications sur la période de récolte des fruits mûrs pour chacune des essences. Les informations sur la qualité visuelle du fruit à récolter tiennent compte de la maturité la plus favorable à l'extraction de la graine (aspect, texture, couleur, goût...). Récolter au meilleur stade n'est pas facile car la période de récolte varie fortement d'une année à l'autre et d'une espèce à l'autre.





### Nettoyage-extraction des graines

Traiter les graines dès la récolte.

*Temps requis/quantité* : 5 à 15 mn pour un lot de 100 à 400 fruits. 2 h pour 2 000 graines

*Technique utilisée* : trempage 24 à 48 h, écraser entre les mains puis au tamis métallique

ou

écraser la pulpe suffit

*Séchage des graines* : 48 h dans une pièce ventilée ou au soleil

ou

Egouttage

*Tri des graines* : flottaison

*Conditionnement/entreposage* : sachet papier ou boîte fermée étiquetée dessus et dedans

*Température* : chambre froide (entre 0 à 2° C)

*Teneur en eau des graines entreposées* :

*Étiquetage* : identifiant du bénéficiaire, nom du collecteur si différent, numéro de référence du lot, site de récolte, espèce, date, habitat

### Levée de dormance-semis

*Durée de levée de dormance* : 7 à 8 mois

*Proportion de graines germées/mises en stratification* : 25 % à 30 %

*Début* : fin octobre

*Méthode* : si graines préalablement stockées : trempage dans l'eau pendant 72 h puis égouttage, puis stratification chaude (20° C) pendant 2 mois, stratification froide (3 à 5° C) pendant 5 à 6 mois ou

stratification chaude dans du sable pendant 2 mois (maintenir humidité), puis stratification froide dans du sable dans un seau percé exposé au Nord (1 cm de graines puis 1 cm de sable)

*Suivi technique* :

*Quand semer* : à l'éclatement des premières coques ou mi-mars

*Préparation du lit de semis* : tourbe écorce

*Semis* : en plein en cagette à la volée

*Date* : début mai. La levée dure de 1 à 5 mois

*Repiquage des plantules* : en paniers alvéolés (36/370 cc)

*Date* : fin mai

*Étiquetage* : identifiant du bénéficiaire, nom du collecteur si différent, numéro de référence du lot, site de récolte, espèce, date, habitat

*Joker* : si problème de levée de dormance, maintenir la fraîcheur des semis en été, placer à l'abri du gel en hiver pour levée l'année suivante



### c-Étape 3 - Préparation des graines

Après la récolte vient l'activité de nettoyage et d'extraction de graines. Cette étape consiste à séparer la graine de son enveloppe. A chaque type de graine dépend un geste, une technique et des outils de nettoyage spécifiques. Par exemple l'extraction des graines contenues dans un fruit pulpeux (dépulpage) peut se faire par frottement répété des fruits entre eux sur une grille ou un tamis avec passage sous un filet d'eau, mais aussi par passage à la bétonnière. Les graines sèches nécessitent simplement un désailage (érables) ou sont prêtes à être semées (ormes). Plus les quantités de fruits sont importantes, plus il est nécessaire et facile d'en mécaniser l'extraction. Ces données laissent une place importante à la créativité et à l'ingéniosité de chacun pour inventer ses outils d'extraction les plus adaptés. Certains attendent que les fruits soient blets pour en extraire les graines.

Le conditionnement des graines en vue du stockage est une opération délicate. Il se fait dans un contenant hermétique étiqueté dedans et dessus. Le stockage pour une conservation de quelques mois à quelques années se fait aux alentours de 0 à 2°C.



### d-Étape 4 - Faire germer les graines

La stratification est la technique qui permet de lever la dormance des graines d'arbres et d'arbustes, c'est-à-dire, provoquer le réveil des graines pour les faire germer. En effet, de nombreuses graines entrent en dormance après la maturité du fruit car elles ont besoin de conditions et milieux particuliers pour germer. Pour les faire germer plus vite, il faut donc soumettre les graines à l'humidité et au froid pour que l'enveloppe de la graine devienne perméable à l'eau et à l'air et puisse germer.

Une fois que les graines ont germé, il faut les semer directement sur une plate-bande ou repiquer les plantules (petites pousses). Cette étape se fait quand la plante atteint un stade de 4 à 6 feuilles. La suite : des opérations traditionnelles de pépinières connues de tous les professionnels. Elles consistent à repiquer la plantule et l'élever pour qu'elle devienne un plant de 1 ou 2 ans.



## 4-Questionnaire aux récolteurs

En octobre 2016, l'Afac-Agroforesteries a lancé un questionnaire en ligne destiné au réseau d'acteurs investis dans la démarche « Végétal local ». L'objectif de ce questionnaire était de recueillir l'avis des utilisateurs sur le guide de récolte en vue d'une future actualisation. En effet, avant de se lancer dans un travail fastidieux d'amendement des 40 «fiches espèces», il a semblé important de faire un bilan sur les informations les plus utiles et les données attendues pour rendre la pratique de récolte la plus opérationnelle possible. A l'issue de ce questionnaire, trois axes de travail ont été mis en évidence pour transformer ce guide technique de récolte et de mise en culture en un référentiel national de la récolte.

### a-AXE 1 – Amélioration du contenu :

Pour chaque catégorie structurant les 40 «fiches espèces», des données manquantes ont été relevées.

#### Compléter l'introduction :

- cycle de la graine et les mécanismes biologiques de la dormance et de la levée de dormance.
- rappel de tenir une fiche lot et d'indiquer, entre autres, Habitat EUNIS - Localité - Coordonnées GPS – Altitude
- différences entre le semis direct et la stratification
- cartographie des aires de répartition des espèces (on a cela pour l'Auvergne via le conservatoire botanique et c'est très précieux sur les espèces rares ou disséminées)
- liste de essences par RO
- calendrier de récolte par RO et par milieux (coteau sec, bois frais...)

#### Dans la catégorie « caractéristiques de l'espèce » apporter des données sur :

- les éléments de distinction d'espèces ou variétés, notamment ornementale proches avec lesquelles il ne faut pas la confondre (en indiquant les différences)
- la vulgarisation du vocabulaire
- des astuces de reconnaissance visuelle

#### Dans la catégorie « récolte » apporter des données sur :

- le nombre de graines au kg de fruits

- la quantité de fruits à récolter pour telle quantité de plants à obtenir
- les quantités mesurables facilement sur le terrain. Exemple : 1 seau de 10 L de cornouiller pour X grammes de graines
- le temps de ramassage par rapport à des volumes (plutôt qu'au nombre de graines)
- la meilleure technique de récolte
- les précisions sur la maturité du fruit
- la période de récolte (récolte rapide ou qui peut-être étalée dans le temps)
- comment voir si une graine n'est pas viable

#### Dans la catégorie « nettoyage-extraction de graines » apporter des données sur :

- la durée et mode de stockage des fruits avant extraction (ex : au frigo, dans de l'eau/ combien de jours)
- le matériel à utiliser (ex : ordre d'idée de maille pour les tamis)
- la meilleure technique d'extraction
- le temps de préparation par rapport à des volumes (plutôt qu'à des nombres de graines)
- les conditions de conservation des graines d'une année sur l'autre (délais, température)

#### Dans la catégorie « levée de dormance-semis » apporter des données sur :

- le taux de germination
- les différences de récolte et de traitement des graines suivant l'utilisation en semis direct ou la mise en stratification
- les précisions sur le suivi des levées de dormance qui se poursuivent au-delà du premier printemps et de l'été
- la période pour semer (au printemps ou à l'automne ? «2 ans» n'est pas assez précis. Attention aussi à la région, climat froid, tempéré ou méditerranéen)
- les précautions d'utilisation de produits dangereux (acide sulfurique)

### b-AXE 2 – Créer un nouveau format :

Plusieurs formats ont été proposés pour rendre pratique l'utilisation du guide.

- 1-Editer un ouvrage de référence (type livre qui peut être acheté par les récolteurs)
- 2-Adapter les fiches espèces en format imprimable à emporter sur le terrain et elles peuvent être amendées, annotées par

le récolteur directement sur le terrain (à télécharger sur le site de l'Afac-Agroforesteries)

- 3-Générer des tutoriels-vidéos pour la préparation des graines par essence (dépulpage, séchage) pour montrer les gestes

### c-AXE 3 - Illustrations :

Illustrer le guide est un axe essentiel d'amélioration du guide. En premier lieu, il est attendu dans le préambule, une présentation illustrée des matériels et outils utilisés : tamis, séchoir .... et des techniques utilisées étapes par étapes. Et dans un deuxième lieu, par fiche espèce, il est nécessaire d'avoir des dessins botaniques descriptifs plutôt que des photographies, avec des détails. Ces dessins orientés et didactiques permettront de donner les critères de détermination de l'espèce en un seul coup d'œil :

- l'arbre en entier (son port, sa structure)
- rameaux feuillé, avec les fruits et nu (bourgeons)
- feuilles
- fleurs
- fruit seul avec l'échelle, à la meilleure période de récolte
- graine
- technique de dépulpage ou tri/conditionnement
- des plantules avec cotylédons

Les résultats de ce questionnaire constituent un cahier des charges pour l'actualisation du guide de récolte et de mise en culture.



**AFAC**  
agroforesteries

TÉMOIGNAGE METIERS POUR UNE PRODUCTION CERTIFIÉE  
d'arbres et d'arbustes d'origine locale

RÉCOLTE ET MISE EN CULTURE DES PRINCIPALES ESPÈCES

100%

AFAC

AFAC

**Votre avis pour actualiser le cahier de récolte "Végétal local" de l'Afac-Agroforesteries nous intéresse !** Les activités de récolte se développent. Et vous nous faites part de vos besoins en matière de données pratiques. Aussi, nous venons vers vous afin d'établir un bilan sur cahier technique « récolte et mise en culture des principales espèces » pour envisager sa réactualisation. Pour la réussite de ces démarches innovantes, nous avons besoin de vous. D'avance, merci de remplir [ce questionnaire en ligne](#) !

Ce questionnaire se clôture le **mardi 22 novembre 2016**.

[Cliquez ici pour accéder au questionnaire en ligne.](#)

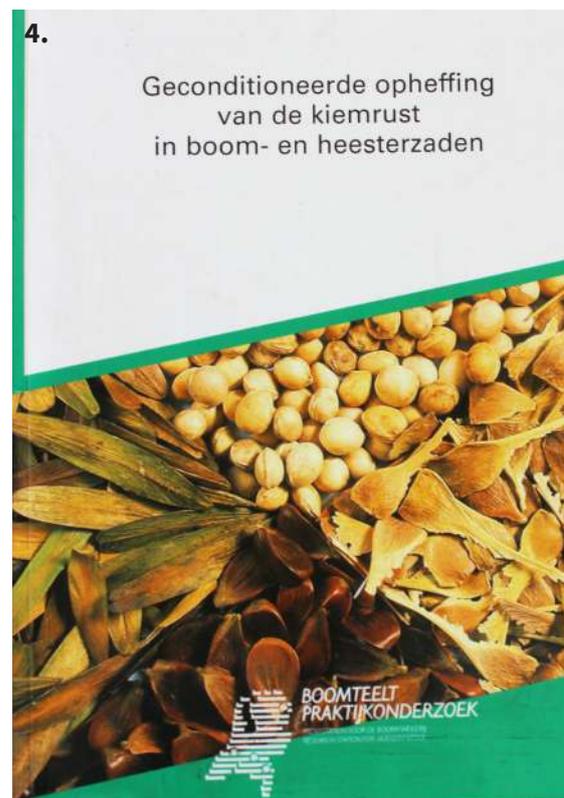
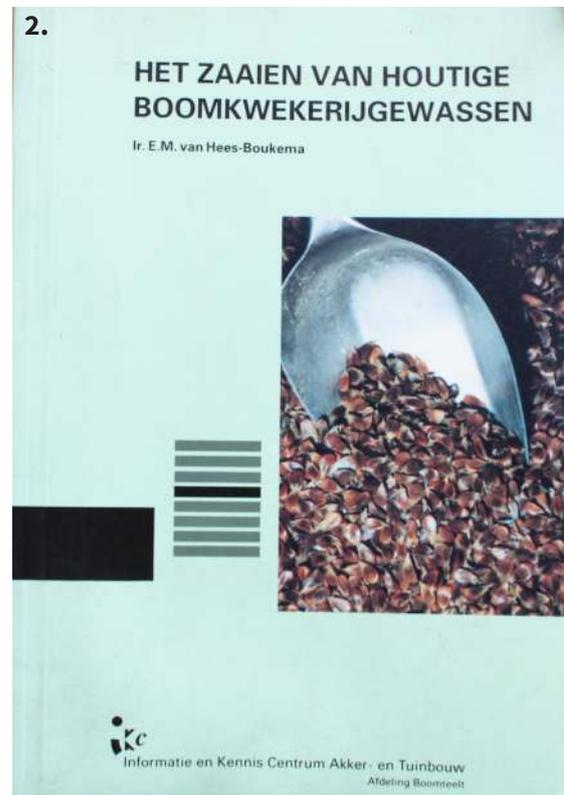
Communiqué adressé aux récolteurs pour répondre au questionnaire

## 5-Vers l'édition d'un ouvrage de référence sur la récolte

Aujourd'hui, les techniques de récolte se sont diffusées dans le réseau de récolteurs de l'Afac-Agroforesteries. Cette activité est maintenant éprouvée depuis plusieurs saisons sur différents territoires. Les expériences de chacun méritent, maintenant, d'être capitalisées et valorisées afin de faire progresser le métier de récolteur. Recueillir ces données issues du terrain permettrait de compléter le guide technique de récolte et de la mise en culture. Et un travail d'adaptation du format de ce guide en ferait un outil indispensable pour le récolteur de graines d'arbres et d'arbustes labellisés « Végétal local ». Ainsi, le travail d'édition d'un ouvrage de référence sur la récolte se déclinerait en plusieurs étapes :

- Etape 1 : constituer un groupe de récolteurs confirmés appartenant aux différentes régions d'origine.
- Etape 2 : réunir ce groupe de travail pour provoquer des échanges qui permettront d'avoir une émulation collective pour mettre en évidence les bonnes informations pratiques. L'idée est de faire un « cahier de savoir à partir des gens qui savent ».
- Etape 3 : faire une synthèse de ces échanges et amender les «fiches espèces»
- Etape 4: illustrer avec des dessins botaniques détaillés les 40 «fiches espèces»
- Etape 5 : éditer de l'ouvrage

*NB : Dans le cadre d'échanges entre planteurs du programme « Plantons pour la Planète », organisé par la Fondation Yves Rocher, l'Afac-Agroforesteries a eu l'opportunité de rencontrer une pépinière hollandaise, PCC Van Hasselt, qui produit des plants d'origine locale. Jolanda, la pépiniériste, élève des plants «autochtoons», qui représentent aujourd'hui 80% de la production de plants. Ses techniques de récolte et de mise en culture sont très avancées par rapport à la France. Lors de cette rencontre, plusieurs ouvrages techniques de référence sur la récolte et la mise en culture ont été présentés. Mais ces derniers ne sont pas traduits en français. L'ambition de ce travail d'actualisation du guide de récolte est bien de doter la France d'un ouvrage de référence sur la récolte de graines de ligneux.*



**Récolter et mettre en culture**

1-Guide technique de récolte et de mise en culture de l'Afac-Agroforesteries

**Semer des plantes ligneuses en pépinière**

2-Het zaaien van houtige boomkwekerijgewassen - Er.E.M. van Hees-Boukema - Informatie en Kennis Centrum Akker- en Tuinbouw

**Reproduction des arbustes**

3-Gehölz-vermehrung - Andreas Bartels - Editions Ulmer

**Les conditions de levée de dormance des graines d'arbres**

4-Geconditioneerde opheffing van de kiemrust in boom- en heesterzaden - edition BOOMTEELT PRAKTIJKONDERZOEK

**Graines de plantes ligneuses dans l'Amérique du Nord**

5-Seeds of Woody Plants in North America - James A. Young and Cheryl G.Young - Edition Revised and Enlarged

**L'Afac-Agroforesteries  
et les récolteurs  
remercient grandement la  
Fondation Yves Rocher - Institut de France !**

